

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 03634

Numéro SIREN : 325 952 224

Nom ou dénomination : Stellantis Financial Services

Ce dépôt a été enregistré le 02/06/2023 sous le numéro de dépôt 5754

Banque PSA Finance

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

MAZARS

61, rue Henri Regnault
92075 Paris-La Défense cedex
S.A. à directoire et conseil de surveillance
au capital de 8 320 000 €
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Banque PSA Finance

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Banque PSA Finance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Banque PSA Finance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Evaluation des titres de participation et parts dans les entreprises liées

Risque identifié	Notre réponse
<p>Comme indiqué dans les notes 1-B et 5 de l'annexe aux comptes annuels, les titres de participation et parts dans les entreprises liées, figurant au bilan de la société Banque PSA Finance au 31 décembre 2022 pour un montant net de 1 950 M€, représentent un poste significatif du bilan. Ils sont comptabilisés à leur prix de revient hors frais accessoires, et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité.</p> <p>La détermination de cette valeur d'utilité requiert l'exercice de jugement par la direction dans son choix des éléments à considérer selon les titres concernés. Ces éléments peuvent correspondre, selon le cas, à des éléments historiques (actif net, actif net retraité, actif net consolidé), ou à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et plan d'affaires).</p> <p>La conjoncture et l'environnement économiques auxquels sont confrontées les participations et entreprises liées, ainsi que leurs implantations géographiques, peuvent avoir un impact sur l'évolution de leurs résultats et la marche des affaires notamment dans le contexte macro-économique, géopolitique et logistique particulier de l'exercice 2022 tel qu'indiqué dans la note 3.1 de l'annexe aux comptes annuels.</p> <p>Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à l'établissement des prévisions, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation et parts dans les entreprises liées constituait un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à mettre en œuvre les procédures suivantes :</p> <p>Pour la détermination de la valeur d'utilité reposant sur des éléments historiques :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ analyser la concordance entre les actifs nets retenus dans le calcul de la valeur d'utilité et les comptes des entités ayant fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques;▶ analyser la documentation des ajustements et des retraitements opérés sur les actifs nets retenus;▶ vérifier l'exactitude arithmétique du calcul de la valeur d'utilité des titres ainsi évalués. <p>Pour la détermination de la valeur d'utilité reposant sur des éléments prévisionnels :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ analyser la cohérence des perspectives de rentabilité utilisées pour déterminer la valeur d'utilité des participations avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques approuvés par la gouvernance des entités concernées en prenant en compte le contexte macro-économique, géopolitique et logistique particulier de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;▶ analyser les perspectives de rentabilité utilisées par le passé pour déterminer la valeur d'utilité en les comparant aux données financières correspondantes réalisées ;▶ vérifier l'exactitude arithmétique du calcul de la valeur d'utilité des titres ainsi évalués.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4 et L. 22-10-10 du Code de commerce

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Banque PSA Finance par votre assemblée générale du 12 avril 2005 pour le cabinet MAZARS et du 19 avril 2011 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2022, le cabinet MAZARS était dans la dix-huitième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la deuxième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 08 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG Audit

DocuSigned by:

C03E4EDE970843B...

DocuSigned by:

C0BE12FBCAEE43C...

Matthew Brown

Luc Valverde



BANQUE PSA FINANCE
A STELLANTIS COMPANY



RAPPORT ANNUEL

2022

3.1 Commentaires sur les comptes et le bilan 2022 de la société Banque PSA Finance

Les états financiers de Banque PSA Finance arrêtés au 31 décembre 2022 traduisent les évolutions de la banque dans les deux domaines d'activités qui sont les siens :

- en tant que société holding de filiales implantées en France et à l'étranger ;
- en tant que facilitateur de paiement avec l'activité de E-payment en soutien aux opérations commerciales du Groupe Stellantis en Europe.

Banque PSA Finance est par ailleurs la holding d'un sous-groupe de sociétés d'assurance constitué notamment de sociétés d'assurance, vie et non vie, sous le contrôle du Malta Financial Services Authority (MFSA).

Faits marquants de la période

L'année 2022 a été marquée par de nombreux défis, liés à une situation économique et politique mondiale chaotique, avec une industrie automobile qui poursuit sa transition énergétique à grand pas vers l'électrification, malgré les perturbations logistiques continues (approvisionnements en semi-conducteurs, prix des matières premières, crise du transport maritime...). Ce contexte économique particulier a fortement impacté l'activité de Banque PSA Finance et l'accélération de l'inflation a impliqué de très fortes hausses de taux d'intérêt sur une période très courte et ce sur l'ensemble des marchés.

Accords-cadres signés par Stellantis en vue d'une réorganisation des activités de financement en Europe

À l'issue de négociations exclusives entamées le 17 décembre 2021, Stellantis NV a signé le 31 mars 2022 de nouveaux accords-cadres avec BNP Paribas Personal Finance (« BNPP PF »), Crédit Agricole Consumer Finance (« CACF ») et Santander Consumer Finance (« SCF ») visant à réorganiser la configuration actuelle des activités de financement de Stellantis en Europe.

Pour Banque PSA Finance, cela signifie une réorganisation de ses activités de financement (hors B2B leasing opérationnel) avec en cible une joint-venture par pays établie avec un seul partenaire, soit BNPP PF (Royaume-Uni, Allemagne et Autriche) soit SCF (France, Italie, Espagne, Belgique, Pologne, Pays-Bas et par le biais d'un accord commercial au Portugal), chargée des activités de financement pour l'ensemble des marques Stellantis. Le B2B leasing opérationnel sera désormais commercialisé en Europe au sein d'un autre partenariat, entre Stellantis et Crédit Agricole Consumer Finance, en y regroupant les activités des deux marques Free2Move Lease et Leasys.

La réalisation des opérations envisagées est prévue sur le premier semestre 2023, après l'obtention des autorisations requises de la part des autorités de la concurrence et des régulateurs compétents.

Compte de résultat

Le résultat net de l'exercice 2022 est ressorti à 119 millions d'euros contre 351 millions d'euros en 2021, en baisse de 232 millions d'euros. La variation résulte principalement des éléments suivants :

- Le Produit Net Bancaire est en baisse de 185 millions d'euros qui s'explique principalement par un produit constaté en 2021, lié au remboursement de 38,5 millions d'euros de l'autorité de la concurrence italienne suite au jugement favorable intervenu en 2021, et une diminution de 148 millions d'euros de dividendes reçus en 2022 en comparaison à l'année précédente (127 millions d'euros reçus en 2022 contre 275 millions d'euros en 2021).
- La variation des charges générales d'exploitations est non significative.
- Les dotations aux amortissements sont stables ;
- Le coût du risque est non significatif du fait de la faible activité avec la clientèle ;
- Les gains sur actifs immobilisés sont en baisse de 48 millions liée à la cession des titres de participation de PSA Finance UK Ltd, PSA Finance Belux et PSA Financial Service Nederland B.V. à PSA Financial service Spain E.FC. S.A en 2021 et aux Unbankables de 2022.

Bilan

Le total du bilan ressort à 3 017 millions d'euros à fin 2022 contre 2 890 millions d'euros à fin 2021. Les éléments notables sont les suivants :

A l'actif

- La réserve de liquidité de Banque PSA Finance s'élève à 655 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 609 millions en décembre 2021. Les actifs liquides de grande qualité sont stables.
- Les parts dans les entreprises liées et coentreprises s'élèvent à 1 949 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 1 943 millions d'euros au 31 décembre 2021. Cette hausse de 6 millions s'explique, d'une part par l'augmentation de 2 millions d'euros des participations de Banque PSA

Finance dans ses entreprises liées et d'autre part par une reprise de provisions de 4 millions d'euros dans les coentreprises.

Au passif

- Les comptes ordinaires bancaires sont en hausse de 1,5 millions d'euros.
- Les capitaux propres sont en hausse de 119 millions d'euros, correspondant au résultat de l'exercice 2022.

Hors-bilan

La variation des postes de hors bilan est liée à la variation des engagements de financement reçus d'établissements de crédit au titre des lignes bancaires bilatérales à long terme.

3.3 Bilan au 31 Décembre 2022

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31.12.2022	31.12.2021
Actif			
Opérations interbancaires et assimilées		953 360	817 123
- Caisse, banques centrales, CCP	2	542 256	498 948
- Créances sur les établissements de crédit	3	411 104	318 175
Opérations avec la clientèle	4	174	155
Parts dans les entreprises liées, participations et autres titres détenus à long terme	5	1 949 548	1 943 213
Immobilisations incorporelles	6	90 084	61 893
Immobilisations corporelles	6	858	970
Autres actifs	7	14 767	21 732
Comptes de régularisation	8	8 519	45 194
Total de l'actif		3 017 310	2 890 280

<i>(en milliers d'euros)</i>		31.12.2022	31.12.2021
Passif			
Opérations interbancaires et assimilées		9 977	8 513
- Dettes envers les établissements de crédit	9	9 977	8 513
Opérations avec la clientèle	10	8 706	8 939
Autres passifs	11	34 380	31 958
Comptes de régularisation	12	15 881	10 628
Provisions	13	1 012	1 786
Capitaux propres	14	2 947 354	2 828 456
- Capital souscrit		199 620	199 620
- Primes d'émission		642 815	642 815
- Réserves		319 962	319 962
- Report à nouveau		1 666 059	1 314 808
- Résultat de l'exercice		118 898	351 251
Total du passif		3 017 310	2 890 280

Les totaux du bilan actif et passif ventilés en Euros/Devises est détaillé dans la Note 15.

3.4 Hors-bilan au 31 Décembre 2022

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2021
Engagements donnés		
Engagements de garantie	4 561	7 686
- En faveur d'établissements de crédit, entreprises liées		
- En faveur d'établissements de crédit, hors groupe	669	669
- En faveur de la clientèle, entreprises liées	3 892	6 430
- En faveur de la clientèle, hors groupe	-	587
Engagements reçus		
Engagements de financement	90 000	90 000
- Reçus d'établissements de crédit, entreprises liées	-	-
- Reçus d'établissements de crédit, hors groupe	90 000	90 000
Engagements de garantie	115	115
- Reçus d'établissements de crédit, entreprises liées	-	-
- Reçus d'établissements de crédit, hors groupe	115	115

Le hors-bilan relatif aux instruments financiers à terme est détaillé dans la Note 16.

3.5 Compte de résultat au 31 Décembre 2022

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31.12.2022	31.12.2021
Intérêts et produits assimilés		5 619	6 465
- Sur opérations avec les établissements de crédit	17	752	180
- Sur opérations avec la clientèle	18	4 867	3 786
- Sur obligations et autres titres à revenu fixe	19	-	2 499
Intérêts et charges assimilées		(1 597)	(5 370)
- Sur opérations avec les établissements de crédit	17	(1 571)	(1 944)
- Sur opérations avec la clientèle	18	(25)	(6)
- Sur obligations et autres titres à revenu fixe	19	(1)	(3 420)
Revenus des titres à revenu variable	20	126 974	274 864
Commissions (Produits)	21	620	583
Commissions (Charges)	21	(725)	(687)
Gains / pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilé	22	-	(355)
Autres produits d'exploitation bancaire	23	5 404	43 351
Autres charges d'exploitation bancaire	23	(1 421)	(92)
Produit net bancaire		134 874	318 759
Charges générales d'exploitation	24	(7 209)	(6 281)
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	6	(13 986)	(12 431)
Résultat brut d'exploitation		113 679	300 047
Coût du risque	25	-	181
Résultat d'exploitation		113 679	300 228
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	26	5 458	52 505
Résultat exceptionnel		-	-
Résultat courant avant impôt		119 137	352 733
Impôt sur les bénéfices	27	(239)	(1 482)
Résultat de l'exercice		118 898	351 251
<i>Résultat par action (en euros)</i>		9,53	28,15

3.6 Notes annexes aux états financiers pour les exercices clos en 2022 et 2021

Notes Annexes

Note 01	Principes comptables
Note 02	Caisse, banques centrales, CCP
Note 03	Créances sur les établissements de crédit
Note 04	Opérations avec la clientèle
Note 05	Parts dans les entreprises liées, participations et autres titres détenus à long terme
Note 06	Immobilisations incorporelles et corporelles
Note 07	Autres actifs
Note 08	Comptes de régularisation actif
Note 09	Dettes envers les établissements de crédit
Note 10	Opérations avec la clientèle
Note 11	Autres passifs
Note 12	Comptes de régularisation passif
Note 13	Provisions
Note 14	Variation des capitaux propres
Note 15	Ventilation actif passif en Euros / Devises
Note 16	Instruments financiers à terme
Note 17	Intérêts et assimilés sur opérations avec les établissements de crédit
Note 18	Intérêts et assimilés sur opérations avec la clientèle
Note 19	Intérêts et assimilés sur opérations sur obligations et autres titres à revenu fixe
Note 20	Revenus des titres à revenu variable
Note 21	Commissions
Note 22	Gains et pertes sur portefeuille de placement et assimilé
Note 23	Autres produits et Charges d'exploitation bancaire
Note 24	Charges générales d'exploitation
Note 25	Coût du risque
Note 26	Gains ou pertes sur actifs immobilisés
Note 27	Impôts sur les bénéfices
Note 28	Résultat par secteur d'activité
Note 29	Evénements postérieurs à la clôture

Les états financiers du 31 décembre 2022 de la société Banque PSA Finance sont établis et présentés conformément aux principes applicables en France aux établissements de crédit, notamment le règlement n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015 et amendé par le règlement n° 2020-10 du 22 décembre 2020.

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice. Les changements éventuels dans la présentation sont mentionnés dans chacune des notes annexes concernées.

Les principes comptables utilisés sont décrits aux paragraphes A à H ci-dessous.

A. Principes de centralisation

Les comptes sociaux de Banque PSA Finance centralisent les comptes de la société Banque PSA Finance et de sa succursale étrangère basée en Pologne.

Les comptes individuels de la succursale polonaise sont établis selon les règles comptables en vigueur dans le pays d'activité. Par application des règles comptables bancaires françaises d'une part, et pour des raisons d'homogénéité d'autre part, ces comptes sont retraités avant centralisation.

Les principaux retraitements applicables sont les suivants :

- présentation patrimoniale des opérations de crédit-bail et assimilées et des opérations de location simple ;
- annulation de l'impôt différé présent dans les comptes sociaux locaux ;
- étalement des commissions versées aux apporteurs ;
- application des normes groupe pour le provisionnement des créances (cf. paragraphe D ci-après).

B. Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne, pour la partie relative aux coûts internes ou externes affectés directement à la création ou à l'amélioration des performances sont portés à l'actif du bilan. Les immobilisations incorporelles ainsi créées, sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation, avec un maximum de 12 ans. Les autres coûts d'acquisition et de développement sont immédiatement portés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont amorties linéairement sur les durées de vie suivantes :

- Constructions 20 à 30 ans
- Autres immobilisations corporelles 4 à 10 ans

C. Titres

Conformément aux dispositions du règlement n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, les titres sont classés en fonction de l'intention qui préside à leur détention.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement comprennent exclusivement des titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les conserver de façon durable, en principe jusqu'à leur échéance. Ils sont comptabilisés à leur valeur de remboursement. Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est supérieur à leur prix de remboursement, la différence est amortie sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est inférieur à leur prix de remboursement, la différence est portée en produits sur la durée de vie résiduelle des titres.

L'étalement de ces différences est réalisé en utilisant la méthode actuarielle.

Lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres, une dépréciation est comptabilisée.

Titres de placement

Les titres de placement regroupent les titres acquis dans l'intention de les détenir pour une période supérieure à six mois, sans intention de les conserver jusqu'à leur échéance. Les titres sont enregistrés pour leur prix d'achat hors frais d'acquisition. Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est supérieur à leur prix de remboursement, la différence est amortie sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est inférieur à leur prix de remboursement, la différence est portée en produits sur la durée de vie résiduelle des titres. L'étalement de ces différences est réalisé en utilisant la méthode actuarielle.

Lorsque le prix de marché à la date de clôture est inférieur à la valeur comptable au bilan, une dépréciation est comptabilisée.

Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. Les intérêts sont inscrits au compte de résultat dans la rubrique « Intérêts et produits assimilés ».

Titres de transaction

Il n'y a pas d'activité sur titres de transaction, autrement dit, sur titres détenus dans le cadre d'une activité de négociation rapide avec intention de revente à brève échéance dans un délai maximum de six mois.

Titres de participation et parts dans les entreprises liées

Les titres dont on estime la possession durable utile à l'activité de la banque sont classés dans cette catégorie conformément au règlement n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire. Ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, hors frais accessoires d'achat.

La valeur d'inventaire des participations est déterminée par la valeur d'utilité fondée généralement sur la quote-part d'actif net retraité conformément aux principes du groupe, ou consolidé lorsqu'il s'agit de sociétés mères des sous-groupes. Les autres participations sont estimées d'après leur valeur d'utilité fondée sur une analyse multicritères tenant compte notamment de l'actif net social et des perspectives de rentabilité, issue généralement des Plans Moyen Terme préparés dans le cadre de la gouvernance des partenariats.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur comptable au bilan, une dépréciation est constituée dans les livres à hauteur de la différence.

Lorsque la valeur d'inventaire est négative, et si la situation le justifie, une provision est alors constituée.

D. Créances sur la clientèle

D.1 Opérations avec la clientèle

La valeur brute des financements de vente à crédit inclut les intérêts courus. Les intérêts des financements sont enregistrés en produits financiers sur la durée des contrats selon la méthode actuarielle. Les commissions et autres rémunérations versées aux apporteurs de clientèle, ainsi que les frais administratifs directs externes sont enregistrées en « Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle » et sont étalées de manière symétrique aux produits comptabilisés sur les contrats. Les autres frais engagés pour l'obtention et le suivi des contrats sont passés en charges au moment où ils sont exposés et enregistrés en « Commissions » sur opérations avec la clientèle.

La valeur brute des financements de stock aux réseaux comprend le montant principal avancé et les intérêts courus qui sont comptabilisés en produits financiers sur une base mensuelle.

Classement en créances douteuses

Conformément au règlement n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, les engagements présentant des échéances impayées de plus de 90 jours ou de plus de 270 jours pour les Administrations locales, sont classés en créances douteuses.

Notion de statut immunisant : l'application d'un statut immunisant permet le report du déclassement en créances douteuses dans la limite de 150 jours pour la clientèle « Retail », de 451 jours pour la clientèle « Corporate » et de 631 jours pour les Administrations locales et dans la mesure où les impayés ne sont que la conséquence d'événements techniques non liés à la solvabilité du client.

Notion de statut forçant : l'utilisation d'un statut forçant en cas de risque aggravé permet le déclassement avant 91 jours ou 271 jours.

Pour la clientèle autre que « Retail », dès l'apparition du premier impayé et au plus tard lors de son déclassement par le délai, une analyse du risque au dossier est formalisée dans un document nommé « Rapport Flash ». L'existence du « Rapport Flash » est reconnue dans les systèmes et joue le rôle de statut forçant.

Dépréciation et provisions sur créances clientèle

Les dépréciations et provisions sur créances à la clientèle « Retail » :

- En ce qui concerne les créances saines, l'existence d'un impayé caractérise le risque de perte de valeur de la créance. Dès le premier jour d'impayé, la totalité de l'encours restant dû est déprécié en fonction de sa probabilité de passage en créances douteuses et du taux de pertes moyennes actualisées. La provision calculée est classée au passif du bilan.

- En ce qui concerne les créances douteuses, telles que définies précédemment, Banque PSA Finance a constitué une base de données historiques, qui intègre les données de recouvrement effectif de ces créances. Cette base permet d'apprécier le taux de pertes moyennes actualisées, sur la base duquel est calculée la dépréciation sur créances douteuses.

Les dépréciations des créances à la clientèle autre que « Retail » :

- Dès l'apparition du premier impayé et au plus tard lors de son déclassement, une analyse du risque au dossier est

formalisée dans un document nommé « Rapport Flash », qui précise le montant éventuel de la dépréciation.

A la demande du régulateur, un modèle de dépréciation a été développé prenant en compte différents indicateurs (secteurs, zones à risques, etc...). A ce titre, Banque PSA Finance enregistre une dépréciation collective sur l'encours sain Corporate depuis fin 2014.

Passages en pertes :

Dès lors qu'une créance est considérée comme irrécouvrable, elle est passée en pertes. A partir de ce moment, la dépréciation précédente est reprise par résultat et tout montant recouvré ultérieurement est crédité au compte de résultat.

D.2 Commissions reçues et coûts marginaux de transaction étalés

Les commissions reçues comprennent essentiellement les bonifications d'intérêts versées par les marques Peugeot, DS et Citroën et les frais de dossiers facturés aux clients. Elles font l'objet d'un étalement actuariel sur la durée des contrats, au prorata du capital restant dû.

Les coûts marginaux de transaction comprennent essentiellement les commissions versées aux apporteurs d'affaires. Ils font l'objet d'un étalement actuariel sur la durée des contrats, au prorata du capital restant dû.

E. Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre regroupent les bons de caisse, les emprunts obligataires, les titres du marché interbancaire et les titres de créances négociables, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées.

Les intérêts courus attachés à ces titres sont enregistrés dans un compte de dettes rattachées.

Les primes d'émission des emprunts obligataires sont amorties de façon linéaire sur la durée de vie des emprunts. Les primes d'émission des titres de créances négociables sont également amorties de façon linéaire, sur la durée de vie des titres. La charge correspondante est inscrite au compte de résultat dans la rubrique « Intérêts sur dettes représentées par un titre ».

Conformément à l'option fiscale d'étalement retenue, les frais d'émission sont amortis et comptabilisés dans les mêmes conditions que les primes d'émission.

F. Instruments financiers à terme

F.1 Nature des opérations

Les encours consentis par les sociétés du groupe à la clientèle sont essentiellement accordés à taux fixe, le refinancement est en majeure partie indexé sur des taux révisables ou variables.

L'impact des variations de taux d'intérêt sur la marge des sociétés du groupe est couvert en contractant des dérivés auprès de banques externes. Ces dérivés permettent l'adéquation globale des structures de taux de l'actif et du passif et sont qualifiés de macro couverture.

En outre, les opérations permettant de limiter le risque de taux sur les excédents de liquidité de Banque PSA Finance sont qualifiées de micro couverture (au sens de la réglementation bancaire française). C'est aussi le cas des dérivés qui

ramènent à taux variable la partie du refinancement contracté à taux fixe.

Les opérations effectuées par Banque PSA Finance dans le cadre de la centralisation de la trésorerie et par les sociétés du groupe hors zone euro, sont donc essentiellement des opérations de couverture.

Les dérivés le plus souvent utilisés sont les instruments d'échange de taux d'intérêt (swaps de taux), les opérations assimilées (caps, floors, swaptions,...) et les instruments d'échange de devises (swaps de devises).

F.2 Principes d'enregistrement

Les dérivés en vie à la date de clôture figurent dans les engagements hors bilan. Les dérivés de taux et de change sont enregistrés conformément aux dispositions du règlement n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Les montants inscrits dans les comptes de hors bilan correspondent aux engagements nominaux et représentent le volume des opérations et non les risques qui leur sont associés.

Opérations de macro couverture

Pour les opérations qualifiées de macro couverture, les charges et les produits sont inscrits prorata-temporis en compte de résultat.

a) Les résultats relatifs aux opérations qui couvrent l'activité de financement de la succursale polonaise figurent au poste « Intérêts sur opérations avec la clientèle » (cf. Note 18).

b) Les résultats relatifs aux opérations qui couvrent l'activité de financement des filiales, via les prêts interbancaires qui leurs sont accordés, figurent au poste « Intérêts sur opérations avec les établissements de crédit » (cf. Note 17).

Opérations de micro couverture

Pour les opérations de Banque PSA Finance qualifiées d'opérations de micro couverture, les charges et les produits relatifs aux dérivés utilisés, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et des charges sur les éléments couverts.

Traitement des soultes

Les soultes constatées lors de la conclusion d'un contrat sont rapportées au compte de résultat sur la durée de vie du contrat.

Les soultes constatées lors de la résiliation ou de l'assignation d'un contrat, ou de son remplacement par un autre contrat, sont rapportées immédiatement au compte de résultat si position isolée. Elles sont par contre amorties prorata-temporis pour les opérations de macro couverture et les opérations de micro couverture.

Traitement des acomptes sur résultat futur des swaps

Dans le cas de swaps avec acompte payé ou reçu sur résultat futur :

- l'acompte payé est comptabilisé en « charges payées d'avance »,
- l'acompte reçu est comptabilisé en « produits constatés d'avance ».

Traitement des swaptions de couverture de la production future d'encours de crédit à taux fixe

La prime payée est étalée linéairement entre la date de paiement de la prime et la date d'échéance de l'option.

A l'échéance, la valeur intrinsèque de l'option est étalée linéairement sur la durée de vie des swaps de macro couverture mis en place en couverture de l'encours de crédit à taux fixe.

F.3 Risque de contrepartie

Les risques sont limités aux opérations sur produits dérivés négociés dans le cadre de contrats FBF ou ISDA et à des opérations de placement de liquidités à très court terme avec des contreparties de premier plan.

G. Operations en devises

Conformément au règlement n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, les créances, dettes et engagements libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans leur devise d'origine. A chaque arrêté comptable, les éléments du bilan et du hors bilan en devises étrangères sont réévalués en euros au cours du jour de clôture. Les gains et pertes de change résultant des réévaluations ci-dessus sont enregistrés au compte de résultat.

Les opérations en devises sont systématiquement couvertes par la mise en place d'instruments dérivés de couverture de change. L'impact en résultat de ces dérivés compense celui des opérations décrites précédemment. En conséquence, le résultat de change est structurellement non significatif.

H. Entreprises liées

Les « entreprises liées » correspondent aux entités ayant entre elles des liens de contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

Note 02 Caisse, banques centrales, CCP

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Caisse & CCP	-	-
Banques centrales	542 256	499 017
- dont réserves obligatoires auprès de la Banque de France	-	-
Créances rattachées	-	(69)
Total	542 256	498 948

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
France	542 256	498 948
Union européenne (hors France)	-	-
Total	542 256	498 948

Note 03 Créances sur les établissements de crédit

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Créances à vue sur établissements de crédit	112 883	110 410
Comptes ordinaires débiteurs	112 612	110 457
Prêts au jour le jour	-	-
Créances rattachées	271	(47)
Créances à terme sur établissements de crédit	298 221	207 765
Prêts et pensions à terme (1)	297 500	207 500
Créances rattachées	721	265
Total	411 104	318 175
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>74 126</i>	<i>74 053</i>

(1) En 2020, Banque PSA Finance a accordé des prêts subordonnés: pour un montant de 35 millions d'euros à Opel Bank S.A, coentreprise française en partenariat avec BNP Paribas Personal Finance et pour 20 millions d'euros à PSA Finance Espana EFC.SA., coentreprise en partenariat avec Santander Consumer Finance.

Ventilation par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Non réparti	113 604	110 675
Inférieur à 3 mois	75 000	-
De 3 mois à 1 an	-	-
De 1 à 5 ans	72 000	-
Supérieur à 5 ans	150 500	207 500
Total	411 104	318 175

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
France	411 104	317 773
Union européenne (hors France)	-	402
Total	411 104	318 175

Note 04 Opérations avec la clientèle

4.1 - Analyse des créances nettes totales

Ventilation par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2021
Comptes ordinaires débiteurs	174	155
Comptes ordinaires	174	155
Créances rattachées	-	-
Total	174	155
<i>Dont entreprises liées</i>	1	-

Ventilation par durée résiduelle

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2021
Non réparti	174	-
Inférieur à 3 mois	-	-
De 3 mois à 1 an	-	-
De 1 à 5 ans	-	-
Supérieur à 5 ans	-	-
Total	174	-

Ventilation par zone géographique

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2021
France	174	-
Union européenne (hors France)	-	-
Total	174	-

Note 05 Parts dans les entreprises liées, participations et autres titres détenus à long terme

(en milliers d'euros)	31.12.2021	Augmentation	Diminution	Autres variations	31.12.2022
Parts dans les entreprises liées	195 593	2 147	(66)	-	197 674
Etablissements de crédit					
- Brut	196 384	2 147	(242)	-	198 289
- Dépréciations	(791)	-	176	-	(615)
Parts détenues dans les coentreprises	1 747 620	-	4 254	-	1 751 874
- Brut (2)	1 755 970	-	-	-	1 755 970
- Dépréciations	(8 350)	-	4 254	-	(4 096)
Participations et autres titres détenus à long terme	-	-	-	-	-
Total	1 943 213	2 147	4 188	-	1 949 548

Détails des parts dans les entreprises liées

(en milliers d'euros)	31.12.2021	Augmentation	Diminution	Autres variations	31.12.2022
Valeurs brutes					
Etablissements de crédit	196 384	2 147	(242)	-	198 289
- PSA Finance Hungaria Zrt	HU	-	-	-	-
- Banque PSA Finance Mexico SA de CV	MX	242	(242)	-	-
- PSA Financial Holding B.V. (4)	NL	138 389	-	-	138 389
- BPF Pazarlama AHAS	TR	968	-	-	968
- PCA Compania de Seguros	AR	518	2 147	-	2 665
- Peugeot Citroen Leasing Russie	RU	-	-	-	-
- Banque PSA Finance Rus	RU	-	-	-	-
- Banque PSA Finance Algérie	DZ	12	-	-	12
- PSA Services Ltd	MT	56 255	-	-	56 255
Autres	-	-	-	-	-
Dépréciations des titres					
Etablissements de crédit	(791)	-	176	-	(615)
- PSA Finance Hungaria Zrt	HU	-	-	-	-
- Banque PSA Finance Mexico SA de CV	MX	(64)	64	-	-
- BPF Pazarlama AHAS	TR	(716)	112	-	(604)
- Peugeot Citroen Leasing Russie	RU	-	-	-	-
- Banque PSA Finance Rus (3)	RU	-	-	-	-
- Banque PSA Finance Algérie	DZ	(11)	-	-	(11)
Autres	-	-	-	-	-
Total	195 593	2 147	(66)	-	197 674

Détails des parts détenues dans les coentreprises

(en milliers d'euros)	31.12.2021	Augmentation	Diminution	Autres variations	31.12.2022
Valeurs brutes	1 755 970	-	-	-	1 755 970
- PSA Banque France (1)	FR 469 711	-	-	-	469 711
- PSA Finance UK Ltd (1)	GB -	-	-	-	-
- PSA Finance Argentina Compania Financiera SA.(3)	AR 13 159	-	-	-	13 159
- PSA Finance España EFC (1)	ES 332 379	-	-	-	332 379
- Banca Italia S.p.a (1)	IT 154 402	-	-	-	154 402
- PSA Finance Belux (1)	BE -	-	-	-	-
- Banco PSA Finance Brasil S.A. (4)	BR 27 025	-	-	-	27 025
- PSA Financial Services Nederland B.V. (1)	NL -	-	-	-	-
- PSA Bank deutschland GmbH (1)	DE 254 703	-	-	-	254 703
- PSA Finance Polska Sp.zo.o. (1)	PL 15 367	-	-	-	15 367
- Opel Bank S.A (2)	FR 489 208	-	-	-	489 208
- Olympia SAS (2)	FR 16	-	-	-	16
Dépréciations des titres	(8 350)	-	4 254	-	(4 096)
- PSA Finance Argentina Compania Financiera SA.(3)	AR (3 394)	-	1 517	-	(1 877)
- Banco PSA Finance Brasil S.A. (4)	BR (4 956)	-	2 737	-	(2 219)
Total	1 747 620	-	4 254	-	1 751 874

(1) Coentreprises détenues 50/50 avec Santander Consumer Finance.

(2) Coentreprises détenues 50/50 avec BNP Paribas Personal Finance

(3) Coentreprise détenue 50/50 avec Banco Bilbao Vizcaya Argentaria en Argentine

(4) Coentreprises détenues 50/50 avec le groupe Santander.

Note 06 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations se répartissent ainsi :

(en milliers d'euros)	31.12.2022			31.12.2021		
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette
Immobilisations corporelles	1 128	(270)	858	1 128	(158)	970
- Terrains et constructions	-	-	-	-	-	-
- Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
- Matériel et outillage	10	(9)	1	10	(9)	1
- Autres	1 118	(261)	857	1 118	(149)	969
Immobilisations incorporelles	298 528	(208 444)	90 084	256 462	(194 569)	61 893
- Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-
- Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
- Logiciels	298 527	(208 444)	90 083	256 461	(194 569)	61 892
- Autres	1	-	1	1	-	1
Total	299 656	(208 714)	90 942	257 590	(194 727)	62 863

Tableau de variation des valeurs brutes

(en milliers d'euros)	31.12.2021				31.12.2022
	Valeur brute Immobilisations	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Valeur brute Immobilisations
Immobilisations corporelles	1 128	-	-	-	1 128
- Terrains et constructions	-	-	-	-	-
- Matériel de transport	-	-	-	-	-
- Matériel et outillage	10	-	-	-	10
- Autres	1 118	-	-	-	1 118
Immobilisations incorporelles	256 462	42 066	-	-	298 528
- Fonds de commerce	-	-	-	-	-
- Frais d'établissement	-	-	-	-	-
- Logiciels	256 461	42 066	-	-	298 527
- Autres	1	-	-	-	1
Total	257 590	42 066	-	-	299 656

Tableau de variation des amortissements

(en milliers d'euros)	31.12.2021				31.12.2022
	Amortissements Immobilisations	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Amortissements Immobilisations
Immobilisations corporelles	(158)	(112)	-	-	(270)
- Terrains et constructions	-	-	-	-	-
- Matériel de transport	-	-	-	-	-
- Matériel et outillage	(9)	-	-	-	(9)
- Autres	(149)	(112)	-	-	(261)
Immobilisations incorporelles	(194 569)	(13 875)	-	-	(208 444)
- Fonds de commerce	-	-	-	-	-
- Frais d'établissement	-	-	-	-	-
- Logiciels	(194 569)	(13 875)	-	-	(208 444)
- Autres	-	-	-	-	-
Total	(194 727)	(13 987)	-	-	(208 714)

Note 07 Autres actifs

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Etat et organismes sociaux (1)	2 695	2 806
Fond de garantie des dépôts	1 169	1 460
Autres actifs (2)	10 903	15 718
Ecart de conversion	-	1 748
Total (2)	14 767	21 732
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>429</i>	<i>1 091</i>

(1) Chez BPF S.A. 1,9 millions d'euros correspondent à la TVA déductible provisionnée dans le cadre de l'assistance technique.

(2) On note une diminution du total des autres actifs de 4,8 millions principalement liée à la baisse de l'encours clients.

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
France	14 767	19 965
Union européenne (hors France)	-	1 767
Total	14 767	21 732

Note 08 Comptes de régularisation actif

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Charges payées d'avance	244	194
Charges à répartir sur prime d'émission des titres	-	-
Autres charges à répartir	17	-
Autres charges payées d'avance	227	194
Produits à recevoir	8 275	45 000
Sur instruments financiers à terme	-	-
Autres produits à recevoir (1)	8 275	45 000
Autres comptes de régularisation	-	-
Ajustement devises	-	-
Comptes de régularisation divers	-	-
Total	8 519	45 194

(1) Cette variation est due au remboursement de l'administration fiscale italienne de 38,5 millions d'euros.

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
France	8 519	45 194
Union européenne (hors France)	-	-
Total	8 519	45 194

Note 09 Dettes envers les établissements de crédit

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Dettes à vue envers les établissements de crédit	9 977	8 513
Comptes ordinaires créditeurs	9 971	8 513
Comptes et emprunts au jour le jour	-	-
Dettes rattachées	6	-
Dettes à terme envers les établissements de crédit	-	-
Total	9 977	8 513
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>9 977</i>	<i>8 513</i>

Ventilation par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Non réparti	9 977	8 513
Inférieur à 3 mois	-	-
De 3 mois à 1 an	-	-
De 1 à 5 ans	-	-
Supérieur à 5 ans	-	-
Total	9 977	8 513

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
France	9 977	8 513
Union européenne (hors France)	-	-
Total	9 977	8 513

Note 10 Opérations avec la clientèle

Ventilation par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2021
Dettes à vue sur opérations avec la clientèle	8 706	8 939
Comptes ordinaires créditeurs	8 695	8 939
Autres sommes dues	-	-
Dettes rattachées sur comptes ordinaires créditeurs	11	-
Dettes à terme sur opérations avec la clientèle	-	-
Total	8 706	8 939
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>7 783</i>	<i>7 747</i>

Ventilation par durée résiduelle

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2021
Non réparti	8 706	8 939
Inférieur à 3 mois	-	-
De 3 mois à 1 an	-	-
De 1 à 5 ans	-	-
Supérieur à 5 ans	-	-
Total	8 706	8 939

Ventilation par zone géographique

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2021
France	8 706	8 939
Union européenne (hors France)	-	-
Total	8 706	8 939

Note 11 Autres passifs

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Etat	-	1 848
Organismes sociaux	5	5
Dettes fournisseurs (1)(2)	34 375	30 105
Autres passifs	-	-
Total	34 380	31 958
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>33 810</i>	<i>27 100</i>

(1) En France, Banque PSA Finance règle ses fournisseurs dans un délai maximum de 45 jours fin de mois à compter de la date de la facture, en conformité avec les dispositions de la Loi de Modernisation de l'Economie (article L. 441-6 du Code de commerce).

(2) Ce poste est principalement constitué des refacturations de fin d'année de PSA Automobiles à hauteur de 33 millions d'euros.

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
France	34 380	31 948
Union européenne (hors France)	-	10
Total	34 380	31 958

Note 12 Comptes de régularisation passif

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Charges à payer	14 633	10 344
Sur Instruments Financiers à Terme	-	-
Autres charges à payer	14 633	10 344
Autres comptes de régularisation	1 248	284
Comptes de régularisation divers	1 248	284
Total	15 881	10 628

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2020
France	15 881	10 534
Union européenne (hors France)	-	94
Total	15 881	10 628

Note 13 Provisions

(en milliers d'euros)	31.12.2021	Dotations	Reprises		31.12.2022
			Utilisées	Non utilisées	
France					
- Autres provisions pour risques et charges	1 786	-	(774)	-	1 012
Total	1 786	-	(774)	-	1 012

Note 14 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	31.12.2021	Affectation du résultat	Augmentation de capital	Résultat de l'exercice	31.12.2022
Capital (1)	199 620		-		199 620
Primes d'émission, d'apport, de fusion	642 815		-		642 815
Autres réserves	300 000		-		300 000
Réserve légale	19 962	-			19 962
Report à nouveau	1 314 808	351 251	-		1 666 059
Résultat	351 251	(351 251)	-	118 898	118 898
Total	2 828 456	-	-	118 898	2 947 354
Dividendes versés		-			

(1) Au 31/12/2022, le capital social de 199 millions d'euros, intégralement libéré, est composé de 12 476 246 actions émises. Banque PSA Finance est détenue par la société Stellantis NV (9 348 180 actions représentant 75% du capital) et par deux de ses filiales : la société Automobiles Peugeot S.A. (qui détient 2 002 862 actions soit 16% du capital) et la société Automobiles Citroën S.A. (qui détient 1 125 203 actions soit 9% du capital). Le Directeur General Administrateur de Banque PSA Finance détient la dernière action.

Note 15 Ventilation actif passif en Euros / Devises

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Actif en devises	368	2 735
Actif en euros	3 016 942	2 849 045
Total Actif	3 017 310	2 851 780
Passif en devises	368	131
Passif en euros	3 016 942	2 851 649
Total Passif	3 017 310	2 851 780

Note 16 Instruments financiers à terme

Résultat comptabilisé sur instruments financiers à terme de taux

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022		31.12.2021	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Position isolée	-	-	-	-
Macro couverture	-	-	-	-
- activité de financement des filiales (cf. note 17)	-	-	-	-
- activité de financement des succursales	-	-	-	-
- swaptions	-	-	-	-
Micro couverture	-	412	-	9 291
- des emprunts (cf. note 17)	-	412	-	37
- des prêts (cf. note 17)	-	-	-	-
- des titres émis de créances négociables (cf. Note 19)	-	-	-	9 254

Note 17 Intérêts et assimilés sur opérations avec établissement de crédit

Ventilation par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2021
Produits		
Intérêts sur comptes, prêts et pensions	287	46
Impact net de la macro couverture (activité de financement des filiales)	-	-
Impact net de la micro couverture des emprunts	412	134
Résultat net de change	53	-
Total	752	180
<i>Dont entreprises liées</i>	-	-
Charges		
Intérêts sur comptes et emprunts	(1 571)	(1 870)
Impact net de la macro couverture (activité de financement des filiales)	-	-
Résultat net de change	-	(74)
Total	(1 571)	(1 944)
<i>Dont entreprises liées</i>	-	-

Ventilation par zone géographique

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2021
Produits		
France	752	180
Union européenne (hors France)	-	-
Total	752	180
Charges		
France	(1 571)	(1 944)
Union européenne (hors France)	-	-
Total	(1 571)	(1 944)

Note 18 Intérêts et assimilés sur opérations avec la clientèle

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Produits		
Intérêts sur créances à la clientèle		
- Vente à crédit	-	15
- Autres (dont crédits à l'équipement, crédits revolving)	-	1
Intérêts sur comptes et prêts	-	-
Intérêts sur prêts subordonnés	4 867	3 770
Total	4 867	3 786
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>1 682</i>	<i>1 350</i>
Charges		
Intérêts sur comptes et emprunts	-	-
Coûts d'acquisition (1)	(25)	(6)
Total	(25)	(6)
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>(25)</i>	-

(1) Il s'agit principalement des rémunérations apporteur.

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Produits		
France	4 867	3 770
Union européenne (hors France)	-	16
Total	4 867	3 786
Charges		
France	(25)	-
Union européenne (hors France)	-	(6)
Total	(25)	(6)

Note 19 Intérêts et assimilés sur opérations sur obligations et autres titres à revenu fixe

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Produits		
Sur autres titres détenus à revenu fixe		
Impact net de la micro couverture des titres de créances négociables émis	-	2 499
Total	-	2 499
Charges		
Sur obligations et autres titres émis à revenu fixe		
- Titres de créances négociables émis	(1)	(3 420)
Total	(1)	(3 420)

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Produits		
France		2 499
Union européenne (hors France)	-	-
Total	-	2 499
Charges		
France	(1)	(3 420)
Union européenne (hors France)	-	-
Total	(1)	(3 420)

Note 20 Revenus des titres à revenu variable

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Revenus des parts dans les entreprises liées		
Dividendes encaissés par le siège		
- reçus de sociétés françaises	-	81 636
- reçus de sociétés étrangères	126 974	193 228
Total	126 974	274 864

Note 21 Commissions

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Produits		
Sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	2	-
Sur opérations avec la clientèle	22	76
Sur instruments financiers à terme	-	-
Sur prestations de service	596	507
Total	620	583
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>437</i>	<i>341</i>
Charges		
Sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	(718)	(669)
Sur opérations avec la clientèle	-	(6)
Sur opérations sur titres	(7)	(6)
Sur opérations de change	-	(3)
Sur instruments financiers à terme	-	-
Sur prestations de service	-	(3)
Sur autres engagement de hors-bilan	-	-
Total	(725)	(687)
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>(3)</i>	<i>(4)</i>

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Produits		
France	620	580
Union européenne (hors France)	-	3
Total	620	583
Charges		
France	(725)	(677)
Union européenne (hors France)	-	(10)
Total	(725)	(687)

Note 22 Gains et pertes sur portefeuille de placement et assimilé

Concerne uniquement le siège

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Sur parts d'OPCVM (1)	-	(355)
Total	-	(355)

(1) Ce poste comprend les résultats de cession des OPCVM.

Note 23 Autres Produits et Charges d'exploitation bancaire

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Produits		
Quote part sur opérations faites en commun	1 915	1 202
Autres (1)	3 489	42 149
Total	5 404	43 351
<i>Dont entreprises liées</i>	-	-
Charges		
Moins-value de cession VO	-	(20)
Autres	(1 421)	(72)
Total	(1 421)	(92)

(1) Ce poste enregistre la marge que dégage Banque PSA Finance dans le cadre de la refacturation des prestations d'assistance et des frais informatiques aux filiales et coentreprises.

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Produits		
France	1 916	43 351
Union européenne (hors France)	-	-
Total	5 404	43 351
Charges		
France	(1 421)	(72)
Union européenne (hors France)	-	(20)
Total	(1 421)	(92)

Note 24 Charges générales d'exploitation

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Frais de personnel	-	(324)
Salaires	-	(282)
Autres charges sociales	-	(42)
Autres produits et charges générales d'exploitation	(7 209)	(5 957)
Total	(7 209)	(6 281)
<i>Dont entreprises liées</i>	53	-

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
France	(7 209)	(5 457)
Union européenne (hors France)	-	(824)
Total	(7 209)	(6 281)

Note 25 Coût du risque

Concerne uniquement la succursale polonaise

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Vente à crédit	-	(87)
Créances saines	-	-
Dotation pour dépréciation des créances saines	-	-
Reprise sur dépréciation des créances saines	-	1
Créances saines avec impayés	-	-
Dotation pour dépréciation des créances saines avec impayés	-	(6)
Reprise sur dépréciation des créances saines avec impayés	-	10
Créances douteuses	-	-
Dotation pour dépréciation des créances douteuses	-	(9)
Reprise sur dépréciation des créances douteuses	-	240
Pertes sur créances irrécupérables	-	(405)
Récupérations sur créances amorties	-	82
Autres créances et comptes ordinaires	-	268
Créances saines	-	-
Dotation pour dépréciation des créances saines	-	-
Reprise sur dépréciation des créances saines	-	-
Créances saines avec impayés	-	-
Dotation pour dépréciation des créances saines avec impayés	-	-
Reprise sur dépréciation des créances saines avec impayés	-	-
Créances douteuses	-	-
Dotation pour dépréciation des créances douteuses	-	(246)
Reprise sur dépréciation des créances douteuses	-	514
Pertes sur créances irrécupérables	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	-
Total (1)	-	181

(1) Hors l'écart de conversion et variation de périmètre.

Note 26 Gains ou pertes sur actifs immobilisés

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Sur parts dans les entreprises liées, participations et autres titres		
Gains (1)	7 226	71 344
Pertes (2)	(1 768)	(21 678)
Résultat de cession des succursales		
Gains (1)	-	2 839
Total	5 458	52 505

(1) Les gains enregistrés concernent principalement les ajustements de prix consécutifs à la mise en œuvre des coentreprises avec Santander Consumer Finance ainsi que des reprises de provisions sur les titres de participations.

(2) Les pertes enregistrées correspondent à la perte de change sur la dotation en capital lors de la liquidation de la succursale polonaise.

Note 27 Impôt sur les bénéfices

Banque PSA Finance est filiale à 100 % de Stellantis NV et de deux de ses filiales. A ce titre, elle a donné son accord pour être incluse dans le périmètre du régime d'intégration fiscale du groupe PSA, défini aux articles 223 et suivants du Code Général des Impôts. Ses résultats fiscaux sont intégrés à ceux de sa société-mère, à qui elle verse l'impôt sur les sociétés correspondant.

Le principe retenu est que la charge fiscale de Banque PSA Finance soit identique à celle que la société aurait supportée si elle n'avait pas été membre du Groupe.

Pour l'année 2022, Banque PSA Finance est en résultat fiscal déficitaire. Par conséquent, l'impôt sur les bénéfices se compose, des trois éléments suivants :

- Complément d'impôt sur les sociétés de 2021 suite à la liquidation de l'impôt groupe
- Produit d'impôt sur les sociétés suite au remboursement du crédit d'impôt italien
- Retenue à la source perdue

La charge d'impôt courant est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus à l'administration fiscale au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans le pays.

Par ailleurs, la Banque PSA Finance n'enregistre aucun impôt différé.

Note 28 Résultat par secteur d'activité

Pour 2022

(en milliers d'euros)	Activités de financement					31.12.2022
	Corporate Réseau	Client final		Eléments non répartis	Refinancement et placements	
		Retail	Corporate et assimilés			
Produit net bancaire (1)	614	-	(3)	135 805	(1 542)	134 874
Coût du Risque	-	-	-			-
Résultat après coût du risque	614	-	(3)	135 805	(1 542)	134 874
Charges générales d'exploitation				(7 209)		(7 209)
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles corporelles				(13 986)		(13 986)
Résultat d'exploitation	614	-	(3)	114 610	(1 542)	113 679

Pour 2021

(en milliers d'euros)	Activités de financement					31.12.2021
	Corporate Réseau	Client final		Eléments non répartis	Refinancement et placements	
		Retail	Corporate et assimilés			
Produit net bancaire (1)	581	(15)	(676)	322 595	(3 726)	318 759
Coût du Risque	268	(87)	-			181
Résultat après coût du risque	849	(102)	(676)	322 595	(3 726)	318 940
Charges générales d'exploitation				(6 281)		(6 281)
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles corporelles				(12 431)		(12 431)
Résultat d'exploitation	849	(102)	(676)	303 883	(3 726)	300 228

(1) Les éléments non répartis sur ce poste correspondent principalement, à hauteur de 127 millions d'euros, aux dividendes reçus par Banque PSA Finance de ses filiales (cf. Note 20) et des intérêts sur prêts subordonnés précisés dans la note 18.

Note 29 Evénements postérieurs à la clôture

Entre le 31 décembre 2022 et le 20 février 2023, date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration de BPF, aucun événement, susceptible d'influer de manière significative sur les décisions économiques prises sur la base des présents états financiers, n'est survenu.

3.7 FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 décembre 2022

Sociétés ou groupes de sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue en % direct	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	PNB du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
<i>(en milliers d'euros)</i>										
1) Filiales détenues à plus de 50% (directement ou indirectement)										
PSA Services Ltd Mediterranean Building 53, Abate Rigord Street XBX Malte	32 705	127 261	100	56 255	56 255	-	-	24 424	35 707	24 567
PC Argentina Compania de Seguros Maipù 942 -20ième étage C1006ACN - Ciudad Autonoma de Buenos Aires	64	(674)	70	2 665	2 665	-	-	8 603	8 536	-
PSA Financial Holding B.V. Lemelerbergweg 12,1101 DV Amsterdam Pays-Bas	57 800	135 430	100	138 389	138 389	-	-	2	30 525	-
Banque PSA Finance Algérie Plateau des Annassers, 16000 ALGER Algérie	459	(407)	2	12	1	-	-	-	-	-
BPF Pazarlama AHAS Kayisdagi Caddesi No : 1/1ATASEHIR - ISTANBUI Turquie	48	168	100	968	363	-	-	1 246	925	-
2) Coentreprises détenues à 50%										
PSA Finance Argentina Compania Financiera S.A. Maipù 942 -20ième étage C1006ACN - Ciudad Autonoma de Buenos Aires	276	8 742	50	13 159	11 282	-	-	12 235	12 969	-
PSA Banque France 29 rue Ernest Cognacq, 92300 Levallois Perret	144 843	996 979	50	469 711	469 711	-	-	60 904	62 055	64 410
PSA Finance España EFC C/Eduardo Barreiros N°110. 28041 Madrid Espagne	499 132	143 123	50	332 379	332 379	-	-	183 227	59 528	77 330
Banca Italia S.p.a Via Gallarate 199, 20151 Milano Italie	140 309	252 245	50	154 402	154 402	-	-	137 841	68 622	6 779
Banco PSA Finance Brasil S.A. Rua Eng. Francisco Pitta Brito, 779 3° andar Sao Paulo SP Cep. 04753-080 - Brésil	41 264	29 582	50	27 026	24 808	-	-	21 691	195	-
PSA Finance Polska Sp.oz.o. ul.Domaniewska 44 a 02-672 Warszawa Pologne	25 598	16 734	50	15 367	15 367	-	-	14 092	6 675	-
PSA Bank Deutschland GmbH Siemensstrasse 10, 63263 Neu-Issenburg Allemagne	1 464	504 228	50	254 703	254 703	-	-	(21 207)	35 109	-
Opel Bank S.A. 7, rue Henri sainte Claire Deville, 92563 Rueil Malmaison Cedex, France	101 930	1 311 876	50	489 208	489 208	-	-	93 858	67 250	57 623
Olympia SAS 7, rue Henri sainte Claire Deville, 92563 Rueil Malmaison Cedex, France	32	-	50	17	17	-	-	-	-	-
3) Participation										
Automobile Citroen 7, rue Henri sainte Claire Deville, 92563 Rueil Malmaison Cedex, France	159 000	16 266	-	-	-	-	1 046	-	165 527	-

STELLANTIS FINANCIAL SERVICES
Société Anonyme au capital de 199.619.936 euros
Siège social 2-10 Boulevard de l'Europe, 78300 POISSY
325 952 224 RCS VERSAILLES

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 12 AVRIL 2023**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

I

L'an deux mille vingt-trois et le douze avril à treize heures, les actionnaires de la société Stellantis Financial Services, société anonyme au capital de 199.619.936 Euros, dont le nombre d'actions au jour de l'Assemblée ressort à 12 476 246, dont le siège social est à Poissy, 2-10 Boulevard de l'Europe, se sont réunis par visio-conférence / conférence téléphonique, sur la convocation qui leur a été faite par le Conseil d'administration par lettre en date du 27 mars 2023.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Rémy BAYLE, actionnaire et Directeur Général de Stellantis Financial Services.

Monsieur Mark ROLLINGER, représentant la société STELLANTIS N.V., Madame Linda JACKSON, représentant la société AUTOMOBILES PEUGEOT S.A., les deux actionnaires présents et acceptants, qui représentent tant par eux-mêmes ou comme mandataire, le plus grand nombre de voix, sont ensuite appelés comme scrutateurs.

Le bureau ainsi constitué désigne Monsieur Guillaume LAUBRY comme Secrétaire de l'Assemblée.

Les sociétés ERNST & YOUNG Audit et MAZARS, les deux commissaires aux comptes titulaires, ont été régulièrement convoqués par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 27 mars 2023.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau constitué comme indiqué ci-dessus, permet de constater que les actionnaires présents détiennent 12 476 246 actions, soit 12 476 246 voix, et que le quorum légal est atteint.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Première résolution

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2022

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des comptes sociaux annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que du rapport établi par les Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les comptes sociaux de l'exercice 2022 tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels se soldent par un bénéfice de 118.897.728,67 Euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix,
est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2022

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des comptes consolidés du groupe Stellantis Financial Services, du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix,
est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

Affectation du résultat de l'exercice 2022

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate que le bénéfice distribuable, constitué par le bénéfice de l'exercice 2022 de 118.897.728,67 Euros, majoré du report à nouveau bénéficiaire de 1.666.059.059,76 Euros, s'élève à la somme de 1.784.956.788,43 Euros.

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter l'intégralité du bénéfice distribuable au report à nouveau, qui, en conséquence, s'élèvera à 1.784.956.788,43 Euros.

L'Assemblée Générale prend note qu'au titre des exercices 2019, 2020 et 2021 les dividendes versés ont été respectivement de 8,94 Euros, de 0 Euro et 0 Euro par action.

Cette résolution, mise aux voix,
est adoptée à l'unanimité

Septième résolution

Approbation du nouveau Commissaire aux comptes suppléant de la société MAZARS

L'Assemblée Générale prend acte de la décision de Monsieur Guillaume Potel, Commissaire aux comptes suppléant de la société MAZARS (Commissaire aux comptes titulaire de la Société), de cesser ses activités durant l'année 2023, et, en conséquence, de sa démission.

En conséquence, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires décide de remplacer Monsieur Guillaume Potel par le Cabinet CBA, ayant pour gérant Monsieur Alain Chavance, domicilié à Courbevoie (92400), Tour Exaltis, 61 rue Henri Regnault ; le mandat du cabinet CBA prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée en 2024 à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

Cette résolution, mise aux voix,
est adoptée à l'unanimité

Huitième résolution

Approbation des modifications des dispositions des statuts de la Société relatives à la limite d'âge des administrateurs

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires :

- décide de porter la limite d'âge des personnes, pouvant être désignées comme administrateurs personnes physiques ou représentant permanents des personnes morales, à 73 ans (au lieu de 71 ans) ;
- décide de porter la limite d'âge des administrateurs personnes physiques et représentants permanents des personnes morales, pouvant représenter jusqu'au tiers des administrateurs en fonction, à 67 ans (au lieu de 65 ans) ;
- décide, en conséquence, que les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} paragraphes de l'article 9 des statuts de la Société seraient modifiés comme suit :

« Le nombre des administrateurs personnes physiques et représentants permanents des personnes morales ayant atteint ou dépassé l'âge de 67 ans au cours de l'année, ne pourra être supérieur au tiers des administrateurs en fonction, ce dépassement s'appréciant et prenant effet lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

En cas de dépassement de cette limitation et à défaut de démission volontaire du nombre suffisant de personnes physiques ou représentants permanents de plus de 67 ans, le ou les administrateurs les plus âgés seront réputés démissionnaires à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle susvisée, dans la mesure nécessaire pour respecter la limitation du tiers.

Le mandat des administrateurs ou des représentants permanents maintenus en fonction dans la limite du tiers, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle tenue au cours de l'année de leur 73ème anniversaire. »

Le reste de l'article demeurant inchangé.

Cette résolution, mise aux voix,
est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme
Le Directeur Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rémy Bayle', with a long horizontal stroke extending to the right.

Rémy BAYLE

Banque PSA Finance

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

MAZARS

61, rue Henri Regnault
92075 Paris-La Défense cedex
S.A. à directoire et conseil de surveillance
au capital de 8 320 000 €
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Banque PSA Finance

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Banque PSA Finance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Banque PSA Finance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Evaluation des titres de participation et parts dans les entreprises liées

Risque identifié	Notre réponse
<p>Comme indiqué dans les notes 1-B et 5 de l'annexe aux comptes annuels, les titres de participation et parts dans les entreprises liées, figurant au bilan de la société Banque PSA Finance au 31 décembre 2022 pour un montant net de 1 950 M€, représentent un poste significatif du bilan. Ils sont comptabilisés à leur prix de revient hors frais accessoires, et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité.</p> <p>La détermination de cette valeur d'utilité requiert l'exercice de jugement par la direction dans son choix des éléments à considérer selon les titres concernés. Ces éléments peuvent correspondre, selon le cas, à des éléments historiques (actif net, actif net retraité, actif net consolidé), ou à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et plan d'affaires).</p> <p>La conjoncture et l'environnement économiques auxquels sont confrontées les participations et entreprises liées, ainsi que leurs implantations géographiques, peuvent avoir un impact sur l'évolution de leurs résultats et la marche des affaires notamment dans le contexte macro-économique, géopolitique et logistique particulier de l'exercice 2022 tel qu'indiqué dans la note 3.1 de l'annexe aux comptes annuels.</p> <p>Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à l'établissement des prévisions, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation et parts dans les entreprises liées constituait un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à mettre en œuvre les procédures suivantes :</p> <p>Pour la détermination de la valeur d'utilité reposant sur des éléments historiques :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ analyser la concordance entre les actifs nets retenus dans le calcul de la valeur d'utilité et les comptes des entités ayant fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques;▶ analyser la documentation des ajustements et des retraitements opérés sur les actifs nets retenus;▶ vérifier l'exactitude arithmétique du calcul de la valeur d'utilité des titres ainsi évalués. <p>Pour la détermination de la valeur d'utilité reposant sur des éléments prévisionnels :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ analyser la cohérence des perspectives de rentabilité utilisées pour déterminer la valeur d'utilité des participations avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques approuvés par la gouvernance des entités concernées en prenant en compte le contexte macro-économique, géopolitique et logistique particulier de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;▶ analyser les perspectives de rentabilité utilisées par le passé pour déterminer la valeur d'utilité en les comparant aux données financières correspondantes réalisées ;▶ vérifier l'exactitude arithmétique du calcul de la valeur d'utilité des titres ainsi évalués.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4 et L. 22-10-10 du Code de commerce

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Banque PSA Finance par votre assemblée générale du 12 avril 2005 pour le cabinet MAZARS et du 19 avril 2011 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2022, le cabinet MAZARS était dans la dix-huitième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la deuxième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 08 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

DocuSigned by:

C03E4EDE970843B...

Matthew Brown

ERNST & YOUNG Audit

DocuSigned by:

C0BE12FBCAEE43C...

Luc Valverde



BANQUE PSA FINANCE
A STELLANTIS COMPANY



RAPPORT ANNUEL

2022

3.1 Commentaires sur les comptes et le bilan 2022 de la société Banque PSA Finance

Les états financiers de Banque PSA Finance arrêtés au 31 décembre 2022 traduisent les évolutions de la banque dans les deux domaines d'activités qui sont les siens :

- en tant que société holding de filiales implantées en France et à l'étranger ;
- en tant que facilitateur de paiement avec l'activité de E-payment en soutien aux opérations commerciales du Groupe Stellantis en Europe.

Banque PSA Finance est par ailleurs la holding d'un sous-groupe de sociétés d'assurance constitué notamment de sociétés d'assurance, vie et non vie, sous le contrôle du Malta Financial Services Authority (MFSA).

Faits marquants de la période

L'année 2022 a été marquée par de nombreux défis, liés à une situation économique et politique mondiale chaotique, avec une industrie automobile qui poursuit sa transition énergétique à grand pas vers l'électrification, malgré les perturbations logistiques continues (approvisionnements en semi-conducteurs, prix des matières premières, crise du transport maritime...). Ce contexte économique particulier a fortement impacté l'activité de Banque PSA Finance et l'accélération de l'inflation a impliqué de très fortes hausses de taux d'intérêt sur une période très courte et ce sur l'ensemble des marchés.

Accords-cadres signés par Stellantis en vue d'une réorganisation des activités de financement en Europe

À l'issue de négociations exclusives entamées le 17 décembre 2021, Stellantis NV a signé le 31 mars 2022 de nouveaux accords-cadres avec BNP Paribas Personal Finance (« BNPP PF »), Crédit Agricole Consumer Finance (« CACF ») et Santander Consumer Finance (« SCF ») visant à réorganiser la configuration actuelle des activités de financement de Stellantis en Europe.

Pour Banque PSA Finance, cela signifie une réorganisation de ses activités de financement (hors B2B leasing opérationnel) avec en cible une joint-venture par pays établie avec un seul partenaire, soit BNPP PF (Royaume-Uni, Allemagne et Autriche) soit SCF (France, Italie, Espagne, Belgique, Pologne, Pays-Bas et par le biais d'un accord commercial au Portugal), chargée des activités de financement pour l'ensemble des marques Stellantis. Le B2B leasing opérationnel sera désormais commercialisé en Europe au sein d'un autre partenariat, entre Stellantis et Crédit Agricole Consumer Finance, en y regroupant les activités des deux marques Free2Move Lease et Leasys.

La réalisation des opérations envisagées est prévue sur le premier semestre 2023, après l'obtention des autorisations requises de la part des autorités de la concurrence et des régulateurs compétents.

Compte de résultat

Le résultat net de l'exercice 2022 est ressorti à 119 millions d'euros contre 351 millions d'euros en 2021, en baisse de 232 millions d'euros. La variation résulte principalement des éléments suivants :

- Le Produit Net Bancaire est en baisse de 185 millions d'euros qui s'explique principalement par un produit constaté en 2021, lié au remboursement de 38,5 millions d'euros de l'autorité de la concurrence italienne suite au jugement favorable intervenu en 2021, et une diminution de 148 millions d'euros de dividendes reçus en 2022 en comparaison à l'année précédente (127 millions d'euros reçus en 2022 contre 275 millions d'euros en 2021).
- La variation des charges générales d'exploitations est non significative.
- Les dotations aux amortissements sont stables ;
- Le coût du risque est non significatif du fait de la faible activité avec la clientèle ;
- Les gains sur actifs immobilisés sont en baisse de 48 millions liée à la cession des titres de participation de PSA Finance UK Ltd, PSA Finance Belux et PSA Financial Service Nederland B.V. à PSA Financial service Spain E.F.C. S.A en 2021 et aux Unbankables de 2022.

Bilan

Le total du bilan ressort à 3 017 millions d'euros à fin 2022 contre 2 890 millions d'euros à fin 2021. Les éléments notables sont les suivants :

A l'actif

- La réserve de liquidité de Banque PSA Finance s'élève à 655 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 609 millions en décembre 2021. Les actifs liquides de grande qualité sont stables.
- Les parts dans les entreprises liées et coentreprises s'élèvent à 1 949 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 1 943 millions d'euros au 31 décembre 2021. Cette hausse de 6 millions s'explique, d'une part par l'augmentation de 2 millions d'euros des participations de Banque PSA

Finance dans ses entreprises liées et d'autre part par une reprise de provisions de 4 millions d'euros dans les coentreprises.

Au passif

- Les comptes ordinaires bancaires sont en hausse de 1,5 millions d'euros.
- Les capitaux propres sont en hausse de 119 millions d'euros, correspondant au résultat de l'exercice 2022.

Hors-bilan

La variation des postes de hors bilan est liée à la variation des engagements de financement reçus d'établissements de crédit au titre des lignes bancaires bilatérales à long terme.

3.3 Bilan au 31 Décembre 2022

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31.12.2022	31.12.2021
Actif			
Opérations interbancaires et assimilées		953 360	817 123
- Caisse, banques centrales, CCP	2	542 256	498 948
- Créances sur les établissements de crédit	3	411 104	318 175
Opérations avec la clientèle	4	174	155
Parts dans les entreprises liées, participations et autres titres détenus à long terme	5	1 949 548	1 943 213
Immobilisations incorporelles	6	90 084	61 893
Immobilisations corporelles	6	858	970
Autres actifs	7	14 767	21 732
Comptes de régularisation	8	8 519	45 194
Total de l'actif		3 017 310	2 890 280

<i>(en milliers d'euros)</i>		31.12.2022	31.12.2021
Passif			
Opérations interbancaires et assimilées		9 977	8 513
- Dettes envers les établissements de crédit	9	9 977	8 513
Opérations avec la clientèle	10	8 706	8 939
Autres passifs	11	34 380	31 958
Comptes de régularisation	12	15 881	10 628
Provisions	13	1 012	1 786
Capitaux propres	14	2 947 354	2 828 456
- Capital souscrit		199 620	199 620
- Primes d'émission		642 815	642 815
- Réserves		319 962	319 962
- Report à nouveau		1 666 059	1 314 808
- Résultat de l'exercice		118 898	351 251
Total du passif		3 017 310	2 890 280

Les totaux du bilan actif et passif ventilés en Euros/Devises est détaillé dans la Note 15.

3.4 Hors-bilan au 31 Décembre 2022

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2021
Engagements donnés		
Engagements de garantie	4 561	7 686
- En faveur d'établissements de crédit, entreprises liées		
- En faveur d'établissements de crédit, hors groupe	669	669
- En faveur de la clientèle, entreprises liées	3 892	6 430
- En faveur de la clientèle, hors groupe	-	587
Engagements reçus		
Engagements de financement	90 000	90 000
- Reçus d'établissements de crédit, entreprises liées	-	-
- Reçus d'établissements de crédit, hors groupe	90 000	90 000
Engagements de garantie	115	115
- Reçus d'établissements de crédit, entreprises liées	-	-
- Reçus d'établissements de crédit, hors groupe	115	115

Le hors-bilan relatif aux instruments financiers à terme est détaillé dans la Note 16.

3.5 Compte de résultat au 31 Décembre 2022

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31.12.2022	31.12.2021
Intérêts et produits assimilés		5 619	6 465
- Sur opérations avec les établissements de crédit	17	752	180
- Sur opérations avec la clientèle	18	4 867	3 786
- Sur obligations et autres titres à revenu fixe	19	-	2 499
Intérêts et charges assimilées		(1 597)	(5 370)
- Sur opérations avec les établissements de crédit	17	(1 571)	(1 944)
- Sur opérations avec la clientèle	18	(25)	(6)
- Sur obligations et autres titres à revenu fixe	19	(1)	(3 420)
Revenus des titres à revenu variable	20	126 974	274 864
Commissions (Produits)	21	620	583
Commissions (Charges)	21	(725)	(687)
Gains / pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilé	22	-	(355)
Autres produits d'exploitation bancaire	23	5 404	43 351
Autres charges d'exploitation bancaire	23	(1 421)	(92)
Produit net bancaire		134 874	318 759
Charges générales d'exploitation	24	(7 209)	(6 281)
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	6	(13 986)	(12 431)
Résultat brut d'exploitation		113 679	300 047
Coût du risque	25	-	181
Résultat d'exploitation		113 679	300 228
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	26	5 458	52 505
Résultat exceptionnel		-	-
Résultat courant avant impôt		119 137	352 733
Impôt sur les bénéfices	27	(239)	(1 482)
Résultat de l'exercice		118 898	351 251
<i>Résultat par action (en euros)</i>		9,53	28,15

3.6 Notes annexes aux états financiers pour les exercices clos en 2022 et 2021

Notes Annexes

Note 01	Principes comptables
Note 02	Caisse, banques centrales, CCP
Note 03	Créances sur les établissements de crédit
Note 04	Opérations avec la clientèle
Note 05	Parts dans les entreprises liées, participations et autres titres détenus à long terme
Note 06	Immobilisations incorporelles et corporelles
Note 07	Autres actifs
Note 08	Comptes de régularisation actif
Note 09	Dettes envers les établissements de crédit
Note 10	Opérations avec la clientèle
Note 11	Autres passifs
Note 12	Comptes de régularisation passif
Note 13	Provisions
Note 14	Variation des capitaux propres
Note 15	Ventilation actif passif en Euros / Devises
Note 16	Instruments financiers à terme
Note 17	Intérêts et assimilés sur opérations avec les établissements de crédit
Note 18	Intérêts et assimilés sur opérations avec la clientèle
Note 19	Intérêts et assimilés sur opérations sur obligations et autres titres à revenu fixe
Note 20	Revenus des titres à revenu variable
Note 21	Commissions
Note 22	Gains et pertes sur portefeuille de placement et assimilé
Note 23	Autres produits et Charges d'exploitation bancaire
Note 24	Charges générales d'exploitation
Note 25	Coût du risque
Note 26	Gains ou pertes sur actifs immobilisés
Note 27	Impôts sur les bénéfices
Note 28	Résultat par secteur d'activité
Note 29	Événements postérieurs à la clôture

Les états financiers du 31 décembre 2022 de la société Banque PSA Finance sont établis et présentés conformément aux principes applicables en France aux établissements de crédit, notamment le règlement n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015 et amendé par le règlement n° 2020-10 du 22 décembre 2020.

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice. Les changements éventuels dans la présentation sont mentionnés dans chacune des notes annexes concernées.

Les principes comptables utilisés sont décrits aux paragraphes A à H ci-dessous.

A. Principes de centralisation

Les comptes sociaux de Banque PSA Finance centralisent les comptes de la société Banque PSA Finance et de sa succursale étrangère basée en Pologne.

Les comptes individuels de la succursale polonaise sont établis selon les règles comptables en vigueur dans le pays d'activité. Par application des règles comptables bancaires françaises d'une part, et pour des raisons d'homogénéité d'autre part, ces comptes sont retraités avant centralisation.

Les principaux retraitements applicables sont les suivants :

- présentation patrimoniale des opérations de crédit-bail et assimilées et des opérations de location simple ;
- annulation de l'impôt différé présent dans les comptes sociaux locaux ;
- étalement des commissions versées aux apporteurs ;
- application des normes groupe pour le provisionnement des créances (cf. paragraphe D ci-après).

B. Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne, pour la partie relative aux coûts internes ou externes affectés directement à la création ou à l'amélioration des performances sont portés à l'actif du bilan. Les immobilisations incorporelles ainsi créées, sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation, avec un maximum de 12 ans. Les autres coûts d'acquisition et de développement sont immédiatement portés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont amorties linéairement sur les durées de vie suivantes :

- Constructions 20 à 30 ans
- Autres immobilisations corporelles 4 à 10 ans

C. Titres

Conformément aux dispositions du règlement n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, les titres sont classés en fonction de l'intention qui préside à leur détention.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement comprennent exclusivement des titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les conserver de façon durable, en principe jusqu'à leur échéance. Ils sont comptabilisés à leur valeur de remboursement. Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est supérieur à leur prix de remboursement, la différence est amortie sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est inférieur à leur prix de remboursement, la différence est portée en produits sur la durée de vie résiduelle des titres.

L'étalement de ces différences est réalisé en utilisant la méthode actuarielle.

Lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres, une dépréciation est comptabilisée.

Titres de placement

Les titres de placement regroupent les titres acquis dans l'intention de les détenir pour une période supérieure à six mois, sans intention de les conserver jusqu'à leur échéance. Les titres sont enregistrés pour leur prix d'achat hors frais d'acquisition. Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est supérieur à leur prix de remboursement, la différence est amortie sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est inférieur à leur prix de remboursement, la différence est portée en produits sur la durée de vie résiduelle des titres. L'étalement de ces différences est réalisé en utilisant la méthode actuarielle.

Lorsque le prix de marché à la date de clôture est inférieur à la valeur comptable au bilan, une dépréciation est comptabilisée.

Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. Les intérêts sont inscrits au compte de résultat dans la rubrique « Intérêts et produits assimilés ».

Titres de transaction

Il n'y a pas d'activité sur titres de transaction, autrement dit, sur titres détenus dans le cadre d'une activité de négociation rapide avec intention de revente à brève échéance dans un délai maximum de six mois.

Titres de participation et parts dans les entreprises liées

Les titres dont on estime la possession durable utile à l'activité de la banque sont classés dans cette catégorie conformément au règlement n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire. Ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, hors frais accessoires d'achat.

La valeur d'inventaire des participations est déterminée par la valeur d'utilité fondée généralement sur la quote-part d'actif net retraité conformément aux principes du groupe, ou consolidé lorsqu'il s'agit de sociétés mères des sous-groupes. Les autres participations sont estimées d'après leur valeur d'utilité fondée sur une analyse multicritères tenant compte notamment de l'actif net social et des perspectives de rentabilité, issue généralement des Plans Moyen Terme préparés dans le cadre de la gouvernance des partenariats.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur comptable au bilan, une dépréciation est constituée dans les livres à hauteur de la différence.

Lorsque la valeur d'inventaire est négative, et si la situation le justifie, une provision est alors constituée.

D. Créances sur la clientèle

D.1 Opérations avec la clientèle

La valeur brute des financements de vente à crédit inclut les intérêts courus. Les intérêts des financements sont enregistrés en produits financiers sur la durée des contrats selon la méthode actuarielle. Les commissions et autres rémunérations versées aux apporteurs de clientèle, ainsi que les frais administratifs directs externes sont enregistrées en « Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle » et sont étalées de manière symétrique aux produits comptabilisés sur les contrats. Les autres frais engagés pour l'obtention et le suivi des contrats sont passés en charges au moment où ils sont exposés et enregistrés en « Commissions » sur opérations avec la clientèle.

La valeur brute des financements de stock aux réseaux comprend le montant principal avancé et les intérêts courus qui sont comptabilisés en produits financiers sur une base mensuelle.

Classement en créances douteuses

Conformément au règlement n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, les engagements présentant des échéances impayées de plus de 90 jours ou de plus de 270 jours pour les Administrations locales, sont classés en créances douteuses.

Notion de statut immunisant : l'application d'un statut immunisant permet le report du déclassement en créances douteuses dans la limite de 150 jours pour la clientèle « Retail », de 451 jours pour la clientèle « Corporate » et de 631 jours pour les Administrations locales et dans la mesure où les impayés ne sont que la conséquence d'événements techniques non liés à la solvabilité du client.

Notion de statut forçant : l'utilisation d'un statut forçant en cas de risque aggravé permet le déclassement avant 91 jours ou 271 jours.

Pour la clientèle autre que « Retail », dès l'apparition du premier impayé et au plus tard lors de son déclassement par le délai, une analyse du risque au dossier est formalisée dans un document nommé « Rapport Flash ». L'existence du « Rapport Flash » est reconnue dans les systèmes et joue le rôle de statut forçant.

Dépréciation et provisions sur créances clientèle

Les dépréciations et provisions sur créances à la clientèle « Retail » :

- En ce qui concerne les créances saines, l'existence d'un impayé caractérise le risque de perte de valeur de la créance. Dès le premier jour d'impayé, la totalité de l'encours restant dû est déprécié en fonction de sa probabilité de passage en créances douteuses et du taux de pertes moyennes actualisées. La provision calculée est classée au passif du bilan.

- En ce qui concerne les créances douteuses, telles que définies précédemment, Banque PSA Finance a constitué une base de données historiques, qui intègre les données de recouvrement effectif de ces créances. Cette base permet d'apprécier le taux de pertes moyennes actualisées, sur la base duquel est calculée la dépréciation sur créances douteuses.

Les dépréciations des créances à la clientèle autre que « Retail » :

- Dès l'apparition du premier impayé et au plus tard lors de son déclassement, une analyse du risque au dossier est

formalisée dans un document nommé « Rapport Flash », qui précise le montant éventuel de la dépréciation.

A la demande du régulateur, un modèle de dépréciation a été développé prenant en compte différents indicateurs (secteurs, zones à risques, etc...). A ce titre, Banque PSA Finance enregistre une dépréciation collective sur l'encours sain Corporate depuis fin 2014.

Passages en pertes :

Dès lors qu'une créance est considérée comme irrécouvrable, elle est passée en pertes. A partir de ce moment, la dépréciation précédente est reprise par résultat et tout montant recouvré ultérieurement est crédité au compte de résultat.

D.2 Commissions reçues et coûts marginaux de transaction étalés

Les commissions reçues comprennent essentiellement les bonifications d'intérêts versées par les marques Peugeot, DS et Citroën et les frais de dossiers facturés aux clients. Elles font l'objet d'un étalement actuariel sur la durée des contrats, au prorata du capital restant dû.

Les coûts marginaux de transaction comprennent essentiellement les commissions versées aux apporteurs d'affaires. Ils font l'objet d'un étalement actuariel sur la durée des contrats, au prorata du capital restant dû.

E. Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre regroupent les bons de caisse, les emprunts obligataires, les titres du marché interbancaire et les titres de créances négociables, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées.

Les intérêts courus attachés à ces titres sont enregistrés dans un compte de dettes rattachées.

Les primes d'émission des emprunts obligataires sont amorties de façon linéaire sur la durée de vie des emprunts. Les primes d'émission des titres de créances négociables sont également amorties de façon linéaire, sur la durée de vie des titres. La charge correspondante est inscrite au compte de résultat dans la rubrique « Intérêts sur dettes représentées par un titre ».

Conformément à l'option fiscale d'étalement retenue, les frais d'émission sont amortis et comptabilisés dans les mêmes conditions que les primes d'émission.

F. Instruments financiers à terme

F.1 Nature des opérations

Les encours consentis par les sociétés du groupe à la clientèle sont essentiellement accordés à taux fixe, le refinancement est en majeure partie indexé sur des taux révisables ou variables.

L'impact des variations de taux d'intérêt sur la marge des sociétés du groupe est couvert en contractant des dérivés auprès de banques externes. Ces dérivés permettent l'adéquation globale des structures de taux de l'actif et du passif et sont qualifiés de macro couverture.

En outre, les opérations permettant de limiter le risque de taux sur les excédents de liquidité de Banque PSA Finance sont qualifiées de micro couverture (au sens de la réglementation bancaire française). C'est aussi le cas des dérivés qui

ramènent à taux variable la partie du refinancement contracté à taux fixe.

Les opérations effectuées par Banque PSA Finance dans le cadre de la centralisation de la trésorerie et par les sociétés du groupe hors zone euro, sont donc essentiellement des opérations de couverture.

Les dérivés le plus souvent utilisés sont les instruments d'échange de taux d'intérêt (swaps de taux), les opérations assimilées (caps, floors, swaptions,...) et les instruments d'échange de devises (swaps de devises).

F.2 Principes d'enregistrement

Les dérivés en vie à la date de clôture figurent dans les engagements hors bilan. Les dérivés de taux et de change sont enregistrés conformément aux dispositions du règlement n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Les montants inscrits dans les comptes de hors bilan correspondent aux engagements nominaux et représentent le volume des opérations et non les risques qui leur sont associés.

Opérations de macro couverture

Pour les opérations qualifiées de macro couverture, les charges et les produits sont inscrits prorata-temporis en compte de résultat.

a) Les résultats relatifs aux opérations qui couvrent l'activité de financement de la succursale polonaise figurent au poste « Intérêts sur opérations avec la clientèle » (cf. Note 18).

b) Les résultats relatifs aux opérations qui couvrent l'activité de financement des filiales, via les prêts interbancaires qui leurs sont accordés, figurent au poste « Intérêts sur opérations avec les établissements de crédit » (cf. Note 17).

Opérations de micro couverture

Pour les opérations de Banque PSA Finance qualifiées d'opérations de micro couverture, les charges et les produits relatifs aux dérivés utilisés, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et des charges sur les éléments couverts.

Traitement des soultes

Les soultes constatées lors de la conclusion d'un contrat sont rapportées au compte de résultat sur la durée de vie du contrat.

Les soultes constatées lors de la résiliation ou de l'assignation d'un contrat, ou de son remplacement par un autre contrat, sont rapportées immédiatement au compte de résultat si position isolée. Elles sont par contre amorties prorata-temporis pour les opérations de macro couverture et les opérations de micro couverture.

Traitement des acomptes sur résultat futur des swaps

Dans le cas de swaps avec acompte payé ou reçu sur résultat futur :

- l'acompte payé est comptabilisé en « charges payées d'avance »,
- l'acompte reçu est comptabilisé en « produits constatés d'avance ».

Traitement des swaptions de couverture de la production future d'encours de crédit à taux fixe

La prime payée est étalée linéairement entre la date de paiement de la prime et la date d'échéance de l'option.

A l'échéance, la valeur intrinsèque de l'option est étalée linéairement sur la durée de vie des swaps de macro couverture mis en place en couverture de l'encours de crédit à taux fixe.

F.3 Risque de contrepartie

Les risques sont limités aux opérations sur produits dérivés négociés dans le cadre de contrats FBF ou ISDA et à des opérations de placement de liquidités à très court terme avec des contreparties de premier plan.

G. Operations en devises

Conformément au règlement n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, les créances, dettes et engagements libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans leur devise d'origine. A chaque arrêté comptable, les éléments du bilan et du hors bilan en devises étrangères sont réévalués en euros au cours du jour de clôture. Les gains et pertes de change résultant des réévaluations ci-dessus sont enregistrés au compte de résultat.

Les opérations en devises sont systématiquement couvertes par la mise en place d'instruments dérivés de couverture de change. L'impact en résultat de ces dérivés compense celui des opérations décrites précédemment. En conséquence, le résultat de change est structurellement non significatif.

H. Entreprises liées

Les « entreprises liées » correspondent aux entités ayant entre elles des liens de contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

Note 02 Caisse, banques centrales, CCP

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Caisse & CCP	-	-
Banques centrales	542 256	499 017
- dont réserves obligatoires auprès de la Banque de France	-	-
Créances rattachées	-	(69)
Total	542 256	498 948

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
France	542 256	498 948
Union européenne (hors France)	-	-
Total	542 256	498 948

Note 03 Créances sur les établissements de crédit

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Créances à vue sur établissements de crédit	112 883	110 410
Comptes ordinaires débiteurs	112 612	110 457
Prêts au jour le jour	-	-
Créances rattachées	271	(47)
Créances à terme sur établissements de crédit	298 221	207 765
Prêts et pensions à terme (1)	297 500	207 500
Créances rattachées	721	265
Total	411 104	318 175
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>74 126</i>	<i>74 053</i>

(1) En 2020, Banque PSA Finance a accordé des prêts subordonnés: pour un montant de 35 millions d'euros à Opel Bank S.A, coentreprise française en partenariat avec BNP Paribas Personal Finance et pour 20 millions d'euros à PSA Finance Espana EFC.SA., coentreprise en partenariat avec Santander Consumer Finance.

Ventilation par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Non réparti	113 604	110 675
Inférieur à 3 mois	75 000	-
De 3 mois à 1 an	-	-
De 1 à 5 ans	72 000	-
Supérieur à 5 ans	150 500	207 500
Total	411 104	318 175

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
France	411 104	317 773
Union européenne (hors France)	-	402
Total	411 104	318 175

Note 04 Opérations avec la clientèle

4.1 - Analyse des créances nettes totales

Ventilation par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2021
Comptes ordinaires débiteurs	174	155
Comptes ordinaires	174	155
Créances rattachées	-	-
Total	174	155
<i>Dont entreprises liées</i>	1	-

Ventilation par durée résiduelle

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2021
Non réparti	174	-
Inférieur à 3 mois	-	-
De 3 mois à 1 an	-	-
De 1 à 5 ans	-	-
Supérieur à 5 ans	-	-
Total	174	-

Ventilation par zone géographique

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2021
France	174	-
Union européenne (hors France)	-	-
Total	174	-

Note 05 Parts dans les entreprises liées, participations et autres titres détenus à long terme

(en milliers d'euros)	31.12.2021	Augmentation	Diminution	Autres variations	31.12.2022
Parts dans les entreprises liées	195 593	2 147	(66)	-	197 674
Etablissements de crédit					
- Brut	196 384	2 147	(242)	-	198 289
- Dépréciations	(791)	-	176	-	(615)
Parts détenues dans les coentreprises	1 747 620	-	4 254	-	1 751 874
- Brut (2)	1 755 970	-	-	-	1 755 970
- Dépréciations	(8 350)	-	4 254	-	(4 096)
Participations et autres titres détenus à long terme	-	-	-	-	-
Total	1 943 213	2 147	4 188	-	1 949 548

Détails des parts dans les entreprises liées

(en milliers d'euros)	31.12.2021	Augmentation	Diminution	Autres variations	31.12.2022
Valeurs brutes					
Etablissements de crédit	196 384	2 147	(242)	-	198 289
- PSA Finance Hungaria Zrt	HU	-	-	-	-
- Banque PSA Finance Mexico SA de CV	MX	242	(242)	-	-
- PSA Financial Holding B.V. (4)	NL	138 389	-	-	138 389
- BPF Pazarlama AHAS	TR	968	-	-	968
- PCA Compania de Seguros	AR	518	2 147	-	2 665
- Peugeot Citroen Leasing Russie	RU	-	-	-	-
- Banque PSA Finance Rus	RU	-	-	-	-
- Banque PSA Finance Algérie	DZ	12	-	-	12
- PSA Services Ltd	MT	56 255	-	-	56 255
Autres	-	-	-	-	-
Dépréciations des titres					
Etablissements de crédit	(791)	-	176	-	(615)
- PSA Finance Hungaria Zrt	HU	-	-	-	-
- Banque PSA Finance Mexico SA de CV	MX	(64)	64	-	-
- BPF Pazarlama AHAS	TR	(716)	112	-	(604)
- Peugeot Citroen Leasing Russie	RU	-	-	-	-
- Banque PSA Finance Rus (3)	RU	-	-	-	-
- Banque PSA Finance Algérie	DZ	(11)	-	-	(11)
Autres	-	-	-	-	-
Total	195 593	2 147	(66)	-	197 674

Détails des parts détenues dans les coentreprises

(en milliers d'euros)	31.12.2021	Augmentation	Diminution	Autres variations	31.12.2022
Valeurs brutes	1 755 970	-	-	-	1 755 970
- PSA Banque France (1)	FR 469 711	-	-	-	469 711
- PSA Finance UK Ltd (1)	GB -	-	-	-	-
- PSA Finance Argentina Compania Financiera SA.(3)	AR 13 159	-	-	-	13 159
- PSA Finance España EFC (1)	ES 332 379	-	-	-	332 379
- Banca Italia S.p.a (1)	IT 154 402	-	-	-	154 402
- PSA Finance Belux (1)	BE -	-	-	-	-
- Banco PSA Finance Brasil S.A. (4)	BR 27 025	-	-	-	27 025
- PSA Financial Services Nederland B.V. (1)	NL -	-	-	-	-
- PSA Bank deutschland GmbH (1)	DE 254 703	-	-	-	254 703
- PSA Finance Polska Sp.zo.o. (1)	PL 15 367	-	-	-	15 367
- Opel Bank S.A (2)	FR 489 208	-	-	-	489 208
- Olympia SAS (2)	FR 16	-	-	-	16
Dépréciations des titres	(8 350)	-	4 254	-	(4 096)
- PSA Finance Argentina Compania Financiera SA.(3)	AR (3 394)	-	1 517	-	(1 877)
- Banco PSA Finance Brasil S.A. (4)	BR (4 956)	-	2 737	-	(2 219)
Total	1 747 620	-	4 254	-	1 751 874

(1) Coentreprises détenues 50/50 avec Santander Consumer Finance.

(2) Coentreprises détenues 50/50 avec BNP Paribas Personal Finance

(3) Coentreprise détenue 50/50 avec Banco Bilbao Vizcaya Argentaria en Argentine

(4) Coentreprises détenues 50/50 avec le groupe Santander.

Note 06 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations se répartissent ainsi :

(en milliers d'euros)	31.12.2022			31.12.2021		
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette
Immobilisations corporelles	1 128	(270)	858	1 128	(158)	970
- Terrains et constructions	-	-	-	-	-	-
- Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
- Matériel et outillage	10	(9)	1	10	(9)	1
- Autres	1 118	(261)	857	1 118	(149)	969
Immobilisations incorporelles	298 528	(208 444)	90 084	256 462	(194 569)	61 893
- Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-
- Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
- Logiciels	298 527	(208 444)	90 083	256 461	(194 569)	61 892
- Autres	1	-	1	1	-	1
Total	299 656	(208 714)	90 942	257 590	(194 727)	62 863

Tableau de variation des valeurs brutes

(en milliers d'euros)	31.12.2021				31.12.2022
	Valeur brute Immobilisations	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Valeur brute Immobilisations
Immobilisations corporelles	1 128	-	-	-	1 128
- Terrains et constructions	-	-	-	-	-
- Matériel de transport	-	-	-	-	-
- Matériel et outillage	10	-	-	-	10
- Autres	1 118	-	-	-	1 118
Immobilisations incorporelles	256 462	42 066	-	-	298 528
- Fonds de commerce	-	-	-	-	-
- Frais d'établissement	-	-	-	-	-
- Logiciels	256 461	42 066	-	-	298 527
- Autres	1	-	-	-	1
Total	257 590	42 066	-	-	299 656

Tableau de variation des amortissements

(en milliers d'euros)	31.12.2021				31.12.2022
	Amortissements Immobilisations	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Amortissements Immobilisations
Immobilisations corporelles	(158)	(112)	-	-	(270)
- Terrains et constructions	-	-	-	-	-
- Matériel de transport	-	-	-	-	-
- Matériel et outillage	(9)	-	-	-	(9)
- Autres	(149)	(112)	-	-	(261)
Immobilisations incorporelles	(194 569)	(13 875)	-	-	(208 444)
- Fonds de commerce	-	-	-	-	-
- Frais d'établissement	-	-	-	-	-
- Logiciels	(194 569)	(13 875)	-	-	(208 444)
- Autres	-	-	-	-	-
Total	(194 727)	(13 987)	-	-	(208 714)

Note 07 Autres actifs

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Etat et organismes sociaux (1)	2 695	2 806
Fond de garantie des dépôts	1 169	1 460
Autres actifs (2)	10 903	15 718
Ecart de conversion	-	1 748
Total (2)	14 767	21 732
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>429</i>	<i>1 091</i>

(1) Chez BPF S.A. 1,9 millions d'euros correspondent à la TVA déductible provisionnée dans le cadre de l'assistance technique.

(2) On note une diminution du total des autres actifs de 4,8 millions principalement liée à la baisse de l'encours clients.

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
France	14 767	19 965
Union européenne (hors France)	-	1 767
Total	14 767	21 732

Note 08 Comptes de régularisation actif

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Charges payées d'avance	244	194
Charges à répartir sur prime d'émission des titres	-	-
Autres charges à répartir	17	-
Autres charges payées d'avance	227	194
Produits à recevoir	8 275	45 000
Sur instruments financiers à terme	-	-
Autres produits à recevoir (1)	8 275	45 000
Autres comptes de régularisation	-	-
Ajustement devises	-	-
Comptes de régularisation divers	-	-
Total	8 519	45 194

(1) Cette variation est due au remboursement de l'administration fiscale italienne de 38,5 millions d'euros.

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
France	8 519	45 194
Union européenne (hors France)	-	-
Total	8 519	45 194

Note 09 Dettes envers les établissements de crédit

Ventilation par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2021
Dettes à vue envers les établissements de crédit	9 977	8 513
Comptes ordinaires créditeurs	9 971	8 513
Comptes et emprunts au jour le jour	-	-
Dettes rattachées	6	-
Dettes à terme envers les établissements de crédit	-	-
Total	9 977	8 513
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>9 977</i>	<i>8 513</i>

Ventilation par durée résiduelle

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2021
Non réparti	9 977	8 513
Inférieur à 3 mois	-	-
De 3 mois à 1 an	-	-
De 1 à 5 ans	-	-
Supérieur à 5 ans	-	-
Total	9 977	8 513

Ventilation par zone géographique

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	31.12.2021
France	9 977	8 513
Union européenne (hors France)	-	-
Total	9 977	8 513

Note 10 Opérations avec la clientèle

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Dettes à vue sur opérations avec la clientèle	8 706	8 939
Comptes ordinaires créditeurs	8 695	8 939
Autres sommes dues	-	-
Dettes rattachées sur comptes ordinaires créditeurs	11	-
Dettes à terme sur opérations avec la clientèle	-	-
Total	8 706	8 939
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>7 783</i>	<i>7 747</i>

Ventilation par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Non réparti	8 706	8 939
Inférieur à 3 mois	-	-
De 3 mois à 1 an	-	-
De 1 à 5 ans	-	-
Supérieur à 5 ans	-	-
Total	8 706	8 939

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
France	8 706	8 939
Union européenne (hors France)	-	-
Total	8 706	8 939

Note 11 Autres passifs

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Etat	-	1 848
Organismes sociaux	5	5
Dettes fournisseurs (1)(2)	34 375	30 105
Autres passifs	-	-
Total	34 380	31 958
Dont entreprises liées	33 810	27 100

(1) En France, Banque PSA Finance règle ses fournisseurs dans un délai maximum de 45 jours fin de mois à compter de la date de la facture, en conformité avec les dispositions de la Loi de Modernisation de l'Economie (article L. 441-6 du Code de commerce).

(2) Ce poste est principalement constitué des refacturations de fin d'année de PSA Automobiles à hauteur de 33 millions d'euros.

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
France	34 380	31 948
Union européenne (hors France)	-	10
Total	34 380	31 958

Note 12 Comptes de régularisation passif

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Charges à payer	14 633	10 344
Sur Instruments Financiers à Terme	-	-
Autres charges à payer	14 633	10 344
Autres comptes de régularisation	1 248	284
Comptes de régularisation divers	1 248	284
Total	15 881	10 628

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2020
France	15 881	10 534
Union européenne (hors France)	-	94
Total	15 881	10 628

Note 13 Provisions

(en milliers d'euros)	31.12.2021	Dotations	Reprises		31.12.2022
			Utilisées	Non utilisées	
France					
- Autres provisions pour risques et charges	1 786	-	(774)	-	1 012
Total	1 786	-	(774)	-	1 012

Note 14 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	31.12.2021	Affectation du résultat	Augmentation de capital	Résultat de l'exercice	31.12.2022
Capital (1)	199 620		-		199 620
Primes d'émission, d'apport, de fusion	642 815		-		642 815
Autres réserves	300 000		-		300 000
Réserve légale	19 962	-			19 962
Report à nouveau	1 314 808	351 251	-		1 666 059
Résultat	351 251	(351 251)	-	118 898	118 898
Total	2 828 456	-	-	118 898	2 947 354
Dividendes versés		-			

(1) Au 31/12/2022, le capital social de 199 millions d'euros, intégralement libéré, est composé de 12 476 246 actions émises. Banque PSA Finance est détenue par la société Stellantis NV (9 348 180 actions représentant 75% du capital) et par deux de ses filiales : la société Automobiles Peugeot S.A. (qui détient 2 002 862 actions soit 16% du capital) et la société Automobiles Citroën S.A. (qui détient 1 125 203 actions soit 9% du capital). Le Directeur General Administrateur de Banque PSA Finance détient la dernière action.

Note 15 Ventilation actif passif en Euros / Devises

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Actif en devises	368	2 735
Actif en euros	3 016 942	2 849 045
Total Actif	3 017 310	2 851 780
Passif en devises	368	131
Passif en euros	3 016 942	2 851 649
Total Passif	3 017 310	2 851 780

Note 16 Instruments financiers à terme

Résultat comptabilisé sur instruments financiers à terme de taux

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022		31.12.2021	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Position isolée	-	-	-	-
Macro couverture	-	-	-	-
- activité de financement des filiales (cf. note 17)	-	-	-	-
- activité de financement des succursales	-	-	-	-
- swaptions	-	-	-	-
Micro couverture	-	412	-	9 291
- des emprunts (cf. note 17)	-	412	-	37
- des prêts (cf. note 17)	-	-	-	-
- des titres émis de créances négociables (cf. Note 19)	-	-	-	9 254

Note 17 Intérêts et assimilés sur opérations avec établissement de crédit

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Produits		
Intérêts sur comptes, prêts et pensions	287	46
Impact net de la macro couverture (activité de financement des filiales)	-	-
Impact net de la micro couverture des emprunts	412	134
Résultat net de change	53	-
Total	752	180
<i>Dont entreprises liées</i>	-	-
Charges		
Intérêts sur comptes et emprunts	(1 571)	(1 870)
Impact net de la macro couverture (activité de financement des filiales)	-	-
Résultat net de change	-	(74)
Total	(1 571)	(1 944)
<i>Dont entreprises liées</i>	-	-

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Produits		
France	752	180
Union européenne (hors France)	-	-
Total	752	180
Charges		
France	(1 571)	(1 944)
Union européenne (hors France)	-	-
Total	(1 571)	(1 944)

Note 18 Intérêts et assimilés sur opérations avec la clientèle

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Produits		
Intérêts sur créances à la clientèle		
- Vente à crédit	-	15
- Autres (dont crédits à l'équipement, crédits revolving)	-	1
Intérêts sur comptes et prêts	-	-
Intérêts sur prêts subordonnées	4 867	3 770
Total	4 867	3 786
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>1 682</i>	<i>1 350</i>
Charges		
Intérêts sur comptes et emprunts	-	-
Coûts d'acquisition (1)	(25)	(6)
Total	(25)	(6)
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>(25)</i>	-

(1) Il s'agit principalement des rémunérations apporteur.

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Produits		
France	4 867	3 770
Union européenne (hors France)	-	16
Total	4 867	3 786
Charges		
France	(25)	-
Union européenne (hors France)	-	(6)
Total	(25)	(6)

Note 19 Intérêts et assimilés sur opérations sur obligations et autres titres à revenu fixe

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Produits		
Sur autres titres détenus à revenu fixe		
Impact net de la micro couverture des titres de créances négociables émis	-	2 499
Total	-	2 499
Charges		
Sur obligations et autres titres émis à revenu fixe		
- Titres de créances négociables émis	(1)	(3 420)
Total	(1)	(3 420)

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Produits		
France		2 499
Union européenne (hors France)	-	-
Total	-	2 499
Charges		
France	(1)	(3 420)
Union européenne (hors France)	-	-
Total	(1)	(3 420)

Note 20 Revenus des titres à revenu variable

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Revenus des parts dans les entreprises liées		
Dividendes encaissés par le siège		
- reçus de sociétés françaises	-	81 636
- reçus de sociétés étrangères	126 974	193 228
Total	126 974	274 864

Note 21 Commissions

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Produits		
Sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	2	-
Sur opérations avec la clientèle	22	76
Sur instruments financiers à terme	-	-
Sur prestations de service	596	507
Total	620	583
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>437</i>	<i>341</i>
Charges		
Sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	(718)	(669)
Sur opérations avec la clientèle	-	(6)
Sur opérations sur titres	(7)	(6)
Sur opérations de change	-	(3)
Sur instruments financiers à terme	-	-
Sur prestations de service	-	(3)
Sur autres engagement de hors-bilan	-	-
Total	(725)	(687)
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>(3)</i>	<i>(4)</i>

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Produits		
France	620	580
Union européenne (hors France)	-	3
Total	620	583
Charges		
France	(725)	(677)
Union européenne (hors France)	-	(10)
Total	(725)	(687)

Note 22 Gains et pertes sur portefeuille de placement et assimilé

Concerne uniquement le siège

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Sur parts d'OPCVM (1)	-	(355)
Total	-	(355)

(1) Ce poste comprend les résultats de cession des OPCVM.

Note 23 Autres Produits et Charges d'exploitation bancaire

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Produits		
Quote part sur opérations faites en commun	1 915	1 202
Autres (1)	3 489	42 149
Total	5 404	43 351
<i>Dont entreprises liées</i>	-	-
Charges		
Moins-value de cession VO	-	(20)
Autres	(1 421)	(72)
Total	(1 421)	(92)

(1) Ce poste enregistre la marge que dégage Banque PSA Finance dans le cadre de la refacturation des prestations d'assistance et des frais informatiques aux filiales et coentreprises.

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Produits		
France	1 916	43 351
Union européenne (hors France)	-	-
Total	5 404	43 351
Charges		
France	(1 421)	(72)
Union européenne (hors France)	-	(20)
Total	(1 421)	(92)

Note 24 Charges générales d'exploitation

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Frais de personnel	-	(324)
Salaires	-	(282)
Autres charges sociales	-	(42)
Autres produits et charges générales d'exploitation	(7 209)	(5 957)
Total	(7 209)	(6 281)
<i>Dont entreprises liées</i>	53	-

Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
France	(7 209)	(5 457)
Union européenne (hors France)	-	(824)
Total	(7 209)	(6 281)

Note 25 Coût du risque

Concerne uniquement la succursale polonaise

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Vente à crédit	-	(87)
Créances saines	-	-
Dotation pour dépréciation des créances saines	-	-
Reprise sur dépréciation des créances saines	-	1
Créances saines avec impayés	-	-
Dotation pour dépréciation des créances saines avec impayés	-	(6)
Reprise sur dépréciation des créances saines avec impayés	-	10
Créances douteuses	-	-
Dotation pour dépréciation des créances douteuses	-	(9)
Reprise sur dépréciation des créances douteuses	-	240
Pertes sur créances irrécupérables	-	(405)
Récupérations sur créances amorties	-	82
Autres créances et comptes ordinaires	-	268
Créances saines	-	-
Dotation pour dépréciation des créances saines	-	-
Reprise sur dépréciation des créances saines	-	-
Créances saines avec impayés	-	-
Dotation pour dépréciation des créances saines avec impayés	-	-
Reprise sur dépréciation des créances saines avec impayés	-	-
Créances douteuses	-	-
Dotation pour dépréciation des créances douteuses	-	(246)
Reprise sur dépréciation des créances douteuses	-	514
Pertes sur créances irrécupérables	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	-
Total (1)	-	181

(1) Hors l'écart de conversion et variation de périmètre.

Note 26 Gains ou pertes sur actifs immobilisés

(en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Sur parts dans les entreprises liées, participations et autres titres		
Gains (1)	7 226	71 344
Pertes (2)	(1 768)	(21 678)
Résultat de cession des succursales		
Gains (1)	-	2 839
Total	5 458	52 505

(1) Les gains enregistrés concernent principalement les ajustements de prix consécutifs à la mise en œuvre des coentreprises avec Santander Consumer Finance ainsi que des reprises de provisions sur les titres de participations.

(2) Les pertes enregistrées correspondent à la perte de change sur la dotation en capital lors de la liquidation de la succursale polonaise.

Note 27 Impôt sur les bénéfices

Banque PSA Finance est filiale à 100 % de Stellantis NV et de deux de ses filiales. A ce titre, elle a donné son accord pour être incluse dans le périmètre du régime d'intégration fiscale du groupe PSA, défini aux articles 223 et suivants du Code Général des Impôts. Ses résultats fiscaux sont intégrés à ceux de sa société-mère, à qui elle verse l'impôt sur les sociétés correspondant.

Le principe retenu est que la charge fiscale de Banque PSA Finance soit identique à celle que la société aurait supportée si elle n'avait pas été membre du Groupe.

Pour l'année 2022, Banque PSA Finance est en résultat fiscal déficitaire. Par conséquent, l'impôt sur les bénéfices se compose, des trois éléments suivants :

- Complément d'impôt sur les sociétés de 2021 suite à la liquidation de l'impôt groupe
- Produit d'impôt sur les sociétés suite au remboursement du crédit d'impôt italien
- Retenue à la source perdue

La charge d'impôt courant est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus à l'administration fiscale au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans le pays.

Par ailleurs, la Banque PSA Finance n'enregistre aucun impôt différé.

Note 28 Résultat par secteur d'activité

Pour 2022

(en milliers d'euros)	Activités de financement					31.12.2022
	Corporate Réseau	Client final		Eléments non répartis	Refinancement et placements	
		Retail	Corporate et assimilés			
Produit net bancaire (1)	614	-	(3)	135 805	(1 542)	134 874
Coût du Risque	-	-	-			-
Résultat après coût du risque	614	-	(3)	135 805	(1 542)	134 874
Charges générales d'exploitation				(7 209)		(7 209)
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles corporelles				(13 986)		(13 986)
Résultat d'exploitation	614	-	(3)	114 610	(1 542)	113 679

Pour 2021

(en milliers d'euros)	Activités de financement					31.12.2021
	Corporate Réseau	Client final		Eléments non répartis	Refinancement et placements	
		Retail	Corporate et assimilés			
Produit net bancaire (1)	581	(15)	(676)	322 595	(3 726)	318 759
Coût du Risque	268	(87)	-			181
Résultat après coût du risque	849	(102)	(676)	322 595	(3 726)	318 940
Charges générales d'exploitation				(6 281)		(6 281)
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles corporelles				(12 431)		(12 431)
Résultat d'exploitation	849	(102)	(676)	303 883	(3 726)	300 228

(1) Les éléments non répartis sur ce poste correspondent principalement, à hauteur de 127 millions d'euros, aux dividendes reçus par Banque PSA Finance de ses filiales (cf. Note 20) et des intérêts sur prêts subordonnés précisés dans la note 18.

Note 29 Evénements postérieurs à la clôture

Entre le 31 décembre 2022 et le 20 février 2023, date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration de BPF, aucun événement, susceptible d'influer de manière significative sur les décisions économiques prises sur la base des présents états financiers, n'est survenu.

3.7 FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 décembre 2022

Sociétés ou groupes de sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue en % direct	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	PNB du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
<i>(en milliers d'euros)</i>										
1) Filiales détenues à plus de 50% (directement ou indirectement)										
PSA Services Ltd Mediterranean Building 53, Abate Rigord Street XBX Malte	32 705	127 261	100	56 255	56 255	-	-	24 424	35 707	24 567
PC Argentina Compania de Seguros Maipù 942 -20ième étage C1006ACN - Ciudad Autonoma de Buenos Aires	64	(674)	70	2 665	2 665	-	-	8 603	8 536	-
PSA Financial Holding B.V. Lemelerbergweg 12,1101 DV Amsterdam Pays-Bas	57 800	135 430	100	138 389	138 389	-	-	2	30 525	-
Banque PSA Finance Algérie Plateau des Annassers, 16000 ALGER Algérie	459	(407)	2	12	1	-	-	-	-	-
BPF Pazarlama AHAS Kayisdagi Caddesi No : 1/1ATASEHIR - ISTANBUI Turquie	48	168	100	968	363	-	-	1 246	925	-
2) Coentreprises détenues à 50%										
PSA Finance Argentina Compania Financiera S.A. Maipù 942 -20ième étage C1006ACN - Ciudad Autonoma de Buenos Aires	276	8 742	50	13 159	11 282	-	-	12 235	12 969	-
PSA Banque France 29 rue Ernest Cognacq, 92300 Levallois Perret	144 843	996 979	50	469 711	469 711	-	-	60 904	62 055	64 410
PSA Finance España EFC C/Eduardo Barreiros N°110. 28041 Madrid Espagne	499 132	143 123	50	332 379	332 379	-	-	183 227	59 528	77 330
Banca Italia S.p.a Via Gallarate 199, 20151 Milano Italie	140 309	252 245	50	154 402	154 402	-	-	137 841	68 622	6 779
Banco PSA Finance Brasil S.A. Rua Eng. Francisco Pitta Brito, 779 3° andar Sao Paulo SP Cep. 04753-080 - Brésil	41 264	29 582	50	27 026	24 808	-	-	21 691	195	-
PSA Finance Polska Sp.oz.o. ul.Domaniewska 44 a 02-672 Warszawa Pologne	25 598	16 734	50	15 367	15 367	-	-	14 092	6 675	-
PSA Bank Deutschland GmbH Siemensstrasse 10, 63263 Neu-Issenburg Allemagne	1 464	504 228	50	254 703	254 703	-	-	(21 207)	35 109	-
Opel Bank S.A. 7, rue Henri sainte Claire Deville, 92563 Rueil Malmaison Cedex, France	101 930	1 311 876	50	489 208	489 208	-	-	93 858	67 250	57 623
Olympia SAS 7, rue Henri sainte Claire Deville, 92563 Rueil Malmaison Cedex, France	32	-	50	17	17	-	-	-	-	-
3) Participation										
Automobile Citroen 7, rue Henri sainte Claire Deville, 92563 Rueil Malmaison Cedex, France	159 000	16 266	-	-	-	-	1 046	-	165 527	-